

79

Au

Or

.....
196.967

VERS UN AVENIR DURABLE

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

OSISKO
MINIÈRE OSISKO

NOTRE RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

Le présent rapport de développement durable couvre les activités 2023 de Minière Osisko inc. sur nos projets Windfall, Quévillon, Urban Barry et Phoenix.

Le rapport décrit notre performance du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 et présente des données comparatives des années antérieures.

Dans ce rapport, sauf indication contraire, les nombres sont cités en date du 31 décembre de l'année applicable et toutes les valeurs monétaires sont en dollars canadiens.

Le présent rapport n'englobe pas les activités de nos filiales ou partenaires.

SOMMAIRE

UN MESSAGE DE LA DIRECTION.....	4
NOTRE ENTREPRISE.....	8
GOVERNANCE D'ENTREPRISE.....	15
NOS EMPLOYÉS.....	23
SÉCURITÉ ET SÛRETÉ INDUSTRIELLE.....	41
RELATIONS COMMUNAUTAIRES.....	51
ENVIRONNEMENT.....	64
NOS POLITIQUES, NOS CODES ET NOS PROCÉDURES.....	102

VISITEZ NOTRE CENTRE DE DONNÉES

Vous pouvez trouver plus d'information en visitant le site miniereosisko.com et en y consultant notre Centre de données :

- Les rapports de développement durable de 2016 à 2022
- Les politiques de l'entreprise et les documents publics
- Les résultats d'exploration et les rapports techniques

POUR NOUS REJOINDRE

Écrivez-nous pour obtenir plus d'information ou pour nous faire part de vos commentaires : info@osiskominig.com

Minière Osisko inc.

Siège social

155, avenue University, bureau 1440 Toronto (Ontario) M5H 3B7

Téléphone : (416) 848-9504

Télécopieur : (416) 363-9813

Courriel : info@osiskominig.com

TSX : OSK

Réseaux sociaux

Site Web : www.miniereosisko.com

Facebook : [@MiningOsisko](https://www.facebook.com/MiningOsisko)

Twitter : [@Osisko_Mining](https://twitter.com/Osisko_Mining)

Instagram : [@Osisko_Mining](https://www.instagram.com/Osisko_Mining)

LinkedIn : [@Osisko Mining](https://www.linkedin.com/company/Osisko_Mining)

UN MESSAGE DE LA DIRECTION

Nous sommes heureux de présenter notre rapport sur le développement durable de l'année 2023, mettant en valeur les progrès de Minière Osisko. Au quotidien, nous nous engageons à promouvoir des pratiques durables assurant la protection de l'environnement, des relations sociales solides et le bien-être de nos employés. Ce rapport montre nos efforts dans ces domaines clés et témoigne de notre volonté de communiquer de manière transparente avec nos partenaires externes.

L'année 2023 aura été une année de consolidation et d'agilité organisationnelle pour Minière Osisko. En janvier, nous avons publié l'étude de faisabilité du projet Windfall et en mars, nous avons déposé l'étude d'impact sur l'environnement du projet. Nous avons également publié en mars une politique sur les droits de la personne visant à ce que l'ensemble de nos employés, sous-traitants, fournisseurs, partenaires commerciaux adhèrent à nos valeurs en matière de droits de la personne.

En mai dernier, nous avons conclu une transaction importante avec Gold Fields qui a mené à la création d'une coentreprise à 50/50. Le Groupe Minier Windfall a ainsi été créé. En juin et juillet, nos activités ont été suspendues en raison d'important feux de forêt. Nous avons repris les activités graduellement et avons débuté l'agrandissement de la halde à stériles et la construction d'aménagements de gestion de l'eau du site associés à l'activité du 4^e échantillonnage en vrac.

L'établissement de relations solides et significatives avec les communautés dans lesquelles nous opérons est important. Nous avons travaillé fort pour encourager le dialogue et la compréhension avec le Conseil de la Première Nation des Cris de Waswanipi et la mairie de Lebel-sur-Quévillon. Mais au-delà du nombre de rencontres, des chiffres et des statistiques, c'est le côté humain et relationnel que nous retiendrons en 2023.

En effet, il serait impossible de passer sous silence le fait que nos communautés d'accueil ont été durement touchées par les feux de forêt dévastateurs survenus dans le nord du Québec. Cet événement majeur, combiné à l'évacuation de plusieurs communautés et des installations de Windfall, a fait ressortir la profondeur

et la richesse de nos relations avec les différentes parties prenantes. Tout au cours de ce rapport, vous serez amené à découvrir l'impact de ces feux de forêt sur les différentes composantes du projet Windfall, qui influe sur notre performance en matière de développement durable.

Ces incendies ont mis en lumière l'urgence et la nécessité d'une action concertée pour protéger notre environnement, nos installations et nos communautés contre les effets des changements climatiques. Ils ont également souligné l'importance cruciale de nos efforts en matière de développement durable. C'est pourquoi, à la suite de ces incendies, nous avons élaboré un programme visant à étudier la biodiversité. Ce programme permettra de mesurer avec précision et sur plusieurs années, l'impact des feux de forêt sur différents éléments environnementaux tels que les oiseaux, la faune, l'eau et la flore.

Nos activités sont importantes pour la préservation et la protection de l'environnement. Pour nous, cela signifie d'agir de manière responsable afin que nos opérations se déroulent sécuritairement et que nous soyons fiers de notre legs environnemental. En 2023, nous avons complété les inventaires environnementaux détaillés. Bien que ces études aient été réalisées à des fins d'obtention de permis, elles nous ont aussi permis de raffiner la conception du projet pour limiter au maximum ses impacts.

Résolu à réduire les émissions de carbone du projet Windfall, Minière Osisko travaille depuis plusieurs années afin de raccorder le site Windfall au réseau électrique renouvelable d'Hydro-Québec. Une ligne électrique détenue par une filiale de PNCW a donc été construite et branchée en janvier 2024. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous pouvons aujourd'hui compter sur un approvisionnement en énergie renouvelable réduisant ainsi nos émissions de GES. Toutefois, nous reconnaissons également qu'il reste encore beaucoup à faire et que les défis auxquels nous sommes confrontés sont de plus en plus complexes. C'est pourquoi nous nous engageons à poursuivre nos efforts et à continuer à innover dans notre approche du développement durable.

Nous avons aussi continué à appliquer notre politique d'embauche pour favoriser les emplois en région. Nous avons travaillé à améliorer nos pratiques en hygiène industrielle et avancé dans le déploiement de notre Vision 2025 en santé et sécurité. De plus, le bien-être au travail, le sentiment de sécurité psychologique ainsi que le sentiment de sécurité physique sont des éléments primordiaux pour nous. En 2023, nous avons poursuivi notre marche vers un milieu de travail exemplaire. Plusieurs de nos politiques de main-d'œuvre ont été actualisées en ce sens; en outre, le déplacement en 2022 de la mine-école vers Windfall, afin d'améliorer les possibilités d'emploi pour les communautés locales, a commencé à porter ses fruits.

Tous ces éléments concourent à créer un milieu de travail sécuritaire, autant d'un point de vue psychologique que physique. Au cours des dernières années, l'équipe des ressources humaines a investi énormément de temps et d'énergie pour nous permettre aujourd'hui d'être là où nous sommes, autant en matière de recrutement que de qualité de milieu de travail. Ce n'est pas non plus le fruit du hasard si nous pouvons afficher un bilan de zéro accident causant une perte de temps en 2023; c'est plutôt le fruit des efforts concertés de l'ensemble du personnel. Ce résultat, nous le devons particulièrement à l'équipe

de santé et sécurité au travail qui a su faire preuve d'un leadership inspirant pour mobiliser l'ensemble des travailleurs à atteindre cet objectif.

Forts de cette expertise, nous sommes heureux d'annoncer que Minière Osisko a maintenu une cote AA dans les indices ESG de MSCI. Cette évaluation confirme que nous prenons les bonnes décisions quant à notre environnement, pour la société et pour une gouvernance solide. Ce rapport témoigne de l'effort continu de toute l'équipe pour intégrer les principes de durabilité dans toutes nos activités. Nous croyons fermement que la réussite à long terme de notre entreprise est indissociable de notre capacité à opérer de manière responsable sur les plans environnemental, social et économique.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers nos employés, nos partenaires commerciaux, nos actionnaires et les communautés locales pour leur soutien continu et leur collaboration précieuse dans cette entreprise commune pour un avenir meilleur.

Ensemble, nous pouvons construire un monde plus durable et résilient pour les générations futures.

Cordialement,



ANDRÉANNE BOISVERT
Vice-présidente,
Environnement
et relations
communautaires



JOHN F. BURZYNSKI
Président du conseil
d'administration
et chef de la
direction

FAITS SAILLANTS 2023

177 employés
(27% de femmes ou genre queer)

23% des employés de Windfall sont membres des Premières Nations

1 non-conformité à l'effluent final

0 accident mortel

275 322 m³ d'eau traitée et retournée dans l'environnement

21 845 kg de déchets domestiques compostés

7 695 kg de carton composté

356 K\$ en dons et commandites

22 407 t CO₂ éq. produits par le projet Windfall

50 M\$ dépensés dans des entreprises ou coentreprises autochtones

EN 2023, MINIÈRE OSISKO A REÇU UNE NOTE DE AA DE MSCI ESG RATINGS.

MSCI ESG RATINGS

AA

CCC B BB BBB A AA AAA

L'utilisation par la société Minière Osisko de toute donnée de MSCI ESG Research LLC ou de ses sociétés affiliées (ci-après « MSCI »), et l'utilisation des logos, marques de commerce, marques de service ou noms d'indices de MSCI dans les présentes ne constituent pas une commandite, un endossement, une recommandation ou une promotion de la société Minière Osisko par MSCI. Les services et les données de MSCI sont la propriété de MSCI ou de ses fournisseurs d'informations et sont fournis « tels quels » et sans garantie. Les noms et les logos de MSCI sont des marques de commerce ou de service MSCI.



NOTRE ENTREPRISE

Minière Osisko est une société d'exploration minière axée sur l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés de ressources aurifères au Canada. Notre principal objectif consiste à créer de la valeur pour toutes nos parties prenantes, notamment nos actionnaires, nos employés et nos communautés d'accueil.



5

VALEURS Fondamentales

.....
P.R.I.D.E

Cinq valeurs importantes guident les employés de Minière Osisko et définissent notre culture d'entreprise



PASSION

Mettre notre passion et notre engagement à l'œuvre pour énergiser, engager et inspirer.



RESPECT

Faire preuve de respect dans toutes nos actions et toutes nos interactions.



INTÉGRITÉ

Être honnête, ouvert, éthique et équitable. Tenir parole.



DIVERSITÉ

Embaucher et cultiver une équipe inclusive et diversifiée.



EFFICIENCE

Être efficace et créatif dans l'utilisation des ressources.

NOUS EXPLORONS AU QUÉBEC

Windfall est notre projet phare, un gîte aurifère à haute teneur de classe mondiale. Windfall est situé sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James, entre les villes de Val-d'Or et Chibougamau au Québec. Nous détenons aussi un intérêt de 50 % dans un important groupe de claims (plus de 2 300 km²) dans les secteurs d'Urban Barry et de Lebel-sur-Quévillon au Québec.

Tous nos projets d'exploration sont au Québec, Canada.



LES PROJETS DE MINIÈRE OSISKO

PROJET	EMPLACEMENT	STATUT	ACTIVITÉS EN 2023
WINDFALL	Québec	Détenteur à 50 % ⁽³⁾	Forage d'exploration, forage de définition sous terre et travaux d'exploration souterrains (avancement de la rampe d'exploration et construction d'infrastructures souterraines)
QUÉVILLON OSBORNE-BELL	Québec	Détenteur à 50 % ⁽³⁾	Levé géophysique et forage d'exploration
URBAN BARRY	Québec	Détenteur à 50 % ⁽³⁾	Forage d'exploration, prospection, cartographie, levé géochimique de sols
BLONDEAU-GUILLET	Québec	Détenteur à 100 % ⁽²⁾	Travaux de prospection et cartographie par Vior
URBAN DUKE	Québec	Détenteur à 30 % ⁽⁴⁾	Forage d'exploration par Bonterra
PHOENIX	Québec	Entente d'option ⁽⁴⁾	Aucune activité

1. Ressources Bonterra inc. a un droit d'acquisition de 70 % de la propriété qui a été exécuté le 12 juillet 2021.

2. Vior inc. s'est engagée à acquérir un droit d'acquisition de 75 % de la propriété le 25 juillet 2021.

3. Reflète la transaction entre Minière Osisko et GoldFields conclue en date du 1er mai 2023.

4. Osisko à l'option d'acquérir une participation de 70 % sur la propriété Phoenix (qui, pour éviter toute ambiguïté comprend Urban Duke)

ACTIVITÉS DE FORAGE

PROJET	UNITÉ	2023	2022	2021
WINDFALL	m	143 601	132 852	412 485
URBAN BARRY	m	16 141	0	20 205
QUÉVILLON OSBORNE-BELL	m	5 892	0	0
URBAN DUKE	m	3 387	-	-
PHOENIX	m	0	-	-
TOTAL	m	169 021	132 852	432 690

WINDFALL: UN GISEMENT DE CLASSE MONDIALE

Le projet Windfall est situé dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James au Québec, à 425 km au nord-nord-ouest de Montréal, à 200 km au nord-est de Val-d'Or et à 115 km à l'est de Lebel-sur-Quévillon. Le projet Windfall est situé au sein des territoires traditionnels de la Première Nation des Cris de Waswanipi.

Le site comporte une rampe d'exploration qui permet de réaliser des travaux de cartographie et de caractérisation ainsi que du forage d'exploration à partir de baies souterraines. Le programme de forage de surface et souterrain en 2023 a été conçu pour définir les zones minéralisées existantes dans les zones Principale et Lynx.

Au cours de l'année 2023, les travaux de la rampe d'exploration ont été ralenties afin de permettre à la société d'avancer l'ingénierie de détail et l'achèvement de projets de construction souterrains dont la réalisation de monterie de ventilation ainsi que la construction d'une station de pompage au niveau 460. Au 31 décembre 2023, la rampe d'exploration était à une profondeur verticale d'environ 640 mètres sous la surface.

Afin de supporter nos activités, le camp Windfall fournit des dortoirs, une cafétéria, un centre de conditionnement physique et d'autres installations pour nos travailleurs. Le camp principal comprend aussi des bureaux, des installations de gestion des déchets, des puits d'eau potable et des champs d'épuration.

PROJET WINDFALL

	UNITÉ	2023	2022	2021
CLAIMS MINIERS	ha	14 299	12 523	12 523
FORAGE TOTAL	m	143 601	132 852	412 485
AVANCEMENT CUMULATIF DE LA RAMPE D'EXPLORATION	m	12 479	12 029	9 862
INVESTISSEMENTS	\$CAD	65,6 M	96,3 M	150,6 M



**PLUS DE 2,1 MILLIONS
DE MÈTRES DE FORAGE
RÉALISÉS DEPUIS 2015**



**UNE RAMPE D'EXPLORATION
ATTEIGNANT UNE
PROFONDEUR VERTICALE
DE 640 M**

Pour plus d'information sur le projet Windfall veuillez consulter minioreosisko.com. Pour consulter les récents rapports techniques conformes au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers, veuillez consulter le profil d'émetteur de Minière Osisko sur SEDAR (www.sedar.com) : le rapport technique intitulé « Feasibility Study for the Windfall Project, Eeyou Istchee James Bay, Québec, Canada » (daté du 10 janvier 2023 avec une date d'effet au 28 novembre 2022) a été préparé pour Minière Osisko par BBA inc.



GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Une gouvernance d'entreprise rigoureuse est vitale dans l'atteinte de nos objectifs, au maintien de nos valeurs fondamentales, à l'amélioration de nos pratiques, à la création de richesses durables et à la préservation de notre réputation et de la confiance de nos parties prenantes.

Nos administrateurs s'engagent à respecter les plus hautes normes de gouvernance d'entreprise, à suivre l'évolution des meilleures pratiques et des directives réglementaires. Nos pratiques de gouvernance d'entreprise sont conformes aux pratiques établies par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, incluant l'Instruction générale 58-201 relative à la gouvernance et le Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance.

De plus cette année nous avons concerté nos efforts afin de compléter nos politiques et procédures dans le but de souscrire à l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD) de l'Association minière du Canada. Nous avons revu nos politiques en matière d'environnement, de relations communautaires et de droits de la personne. Nous nous sommes dotés de plusieurs procédures afin de concrétiser des pratiques que nous mettions déjà en œuvre. Ces initiatives viennent confirmer notre position de leadership au sein de notre industrie.

Nos hauts standards sont reflétés dans notre Code d'éthique et de conduite en affaires. Ce code est disponible en français et en anglais et s'applique à tous nos employés, entrepreneurs, consultants, dirigeants et administrateurs. Il favorise une conduite honnête, respectueuse, responsable et éthique. Nous avons une approche de tolérance ZÉRO à l'égard de la fraude ou de la corruption tel qu'indiqué dans notre Politique anticorruption. Notre Politique de dénonciation s'assure que nos employés, consultants, entrepreneurs, administrateurs ou dirigeants puissent soulever des préoccupations de manière confidentielle et anonyme, sur de possibles inconvenances, activités illégales ou contraires à l'éthique. La politique prévoit la tenue d'une enquête impartiale sur ces préoccupations.

De plus, 2023 aura été l'occasion de mettre à jour les chartes des comités d'investissement, de rémunérations ainsi que la charte du comité d'audit. De plus, tel que décrit plus haut, le conseil d'administration a approuvé plusieurs politiques et assure un suivi continu de leur mise en œuvre. L'équipe de Minière Osisko a élaboré des normes qui respectent ou dépassent les exigences légales pour chaque département. Pour en savoir plus, consultez notre site miniereosisko.com.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le rôle du conseil est de superviser la stratégie d'entreprise de Minière Osisko et d'assurer la création de valeur à long terme pour les actionnaires et les parties prenantes. Il s'assure du respect de nos standards éthiques et il joue un rôle essentiel dans l'évaluation et le contrôle des risques majeurs pour l'entreprise. Le conseil s'implique dans la planification de la relève et la gestion des talents. Il approuve aussi la stratégie de développement durable et supervise sa mise en œuvre. Le conseil d'administration se réunit au moins quatre fois par an.

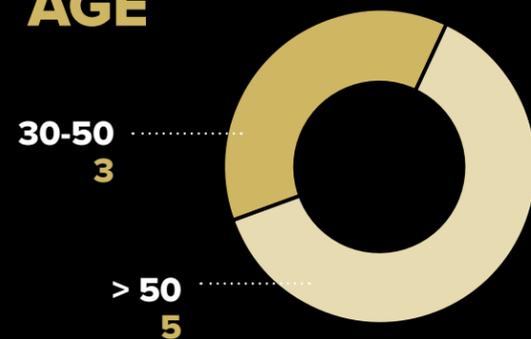
Notre conseil croit que la diversité enrichit les discussions entre administrateurs. Cela favorise la saine gouvernance en faisant en sorte que le conseil possède une variété de points de vue, de qualités, d'expériences, de connaissances et de compétences afin de superviser adéquatement les stratégies et les activités de l'entreprise. Pour obtenir des informations supplémentaires sur les compétences de chaque membre du conseil d'administration, se référer à la matrice des compétences du conseil d'administration dans la circulaire d'information de la direction disponible sur minioreosisko.com (Management Information Circular, en anglais seulement). Le comité de gouvernance d'entreprise et des nominations recherche des administrateurs qui apportent une diversité en termes de genre, d'âge, de culture, de répartition géographique, et d'autres caractéristiques des communautés où nous exerçons nos activités.

C.A.

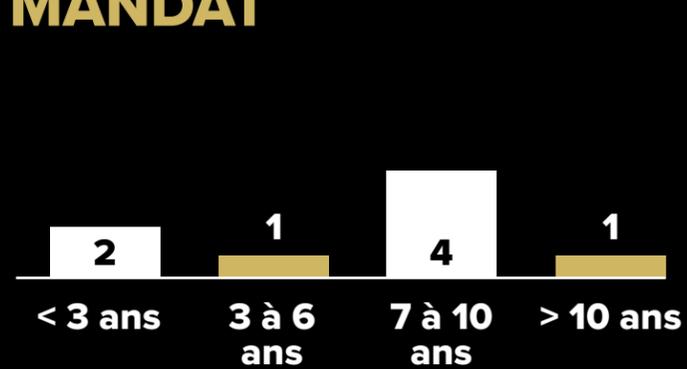
Indépendance et diversité

au 31 décembre 2023

ÂGE



MANDAT



INDÉPENDANT

75%

NON-INDÉPENDANT

25%

HOMME

62%

FEMME

38%



JOHN F. BURZYNSKI
Chef de la direction et président du conseil



JOSE VIZQUERRA-BENAVIDES
CDD (président)



BERNARDO ALVAREZ CALDERON
CR (président), CA



CATHY SINGER
CDD



ANDRÉE ST-GERMAIN
CA



AMY SATOV
CGEN (présidente), CA, CR, CI

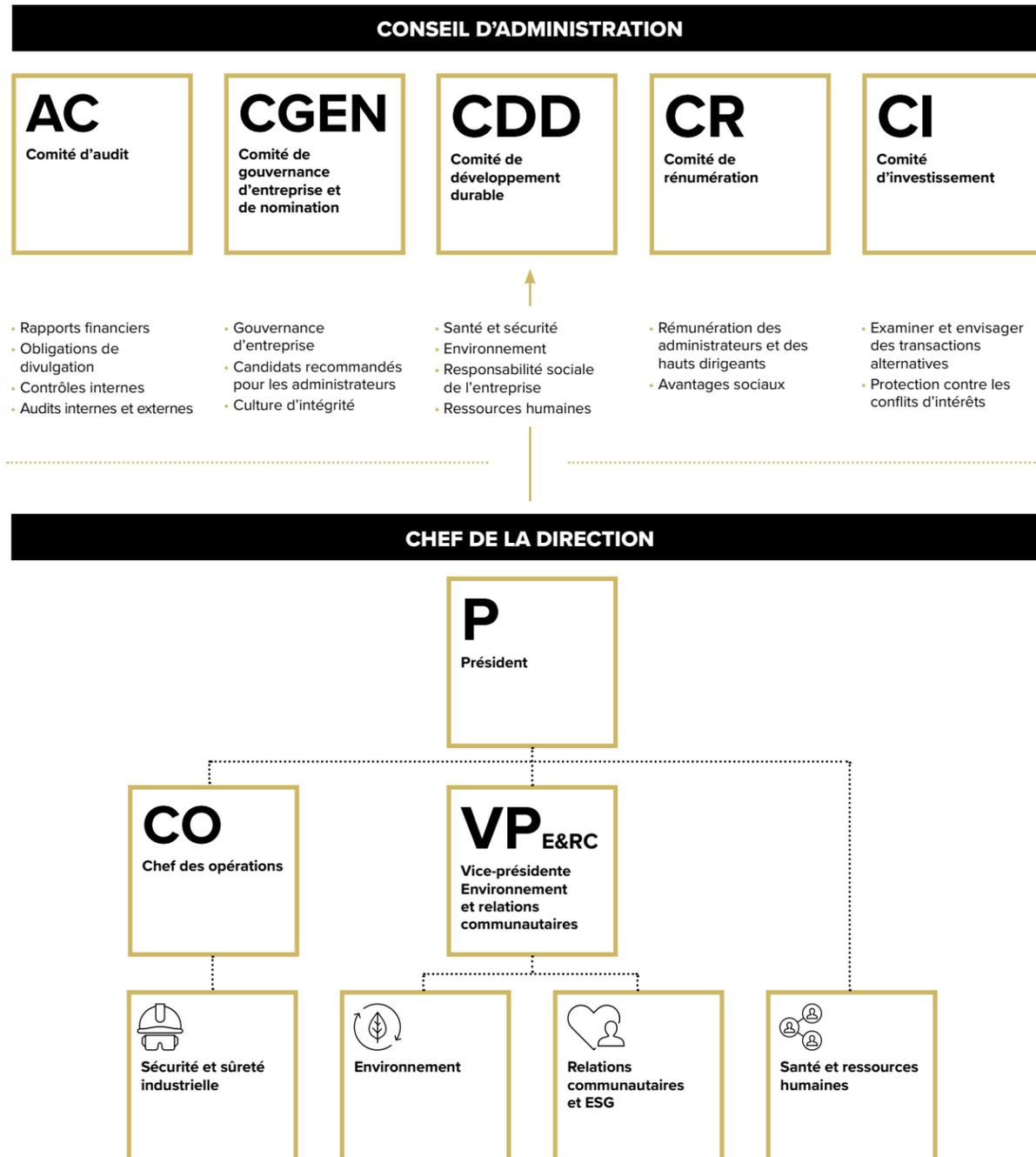


KEITH MCKAY
CA (président), CR, CGEN, CDD, CI



PATRICK ANDERSON
Administrateur principal, CI (président), CGEN

NOTRE STRUCTURE DE GOUVERNANCE

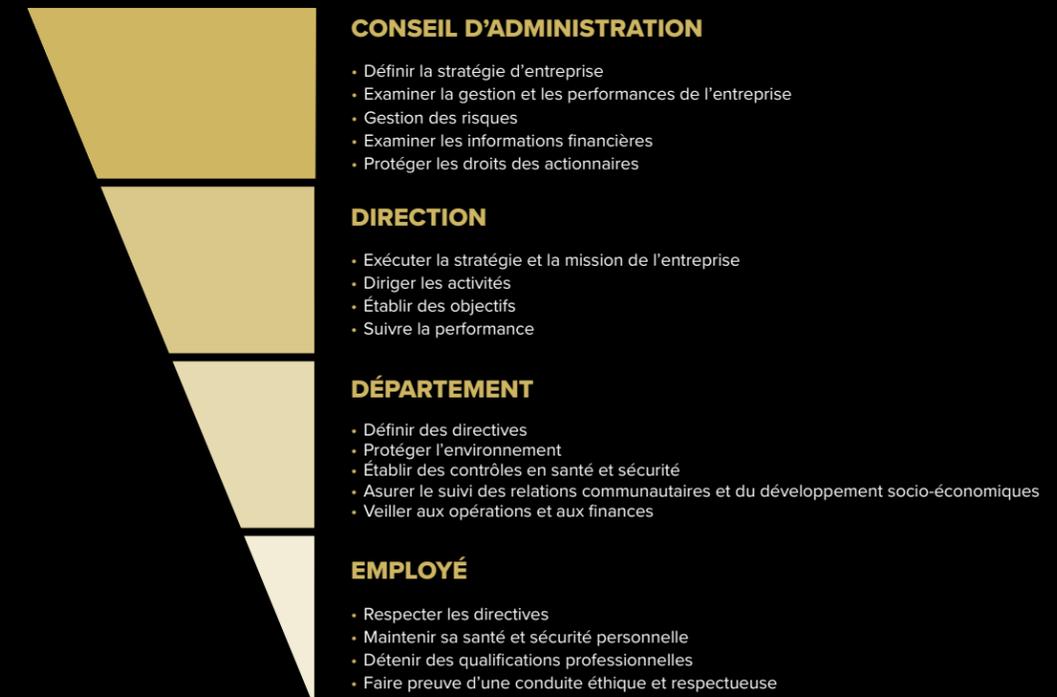


THÈMES PRINCIPAUX DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le comité de développement durable passe en revue un rapport détaillé portant sur la performance réelle et ciblée de Minière Osisko en matière de développement durable et sur les grandes tendances et les principaux événements. Nous avons notamment :

- Suivi de la performance et des incidents notables dans les quatre (4) piliers : environnement, santé et sécurité, ressources humaines et relations communautaires;
- Suivi de la conformité réglementaire;
- Étudier les risques liés aux enjeux de développement durable et planifier des mesures visant à gérer ces risques.

PARTAGE DES RESPONSABILITÉS



DIRECTION

L'équipe de direction est responsable de la stratégie et de la mission d'entreprise, de diriger les activités, d'établir des objectifs et de faire un suivi de la performance de l'entreprise, sous la gouverne de notre président et de notre chef de la direction. Elle se compose de personnes qui proviennent de différents milieux et qui ont une expérience variée. Notre équipe de direction se situe dans la zone paritaire avec 40 % de femmes ou personnes de genre queer.

MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

JFB

John F. Burzynski
 Chef de la direction et président du conseil

MS

Mathieu Savard
 Président

DN

Don Njegovan
 Chef des opérations

BZ

Blair Zaritsky
 Chef de la direction financière

AM

Alexandria Marcotte
 Vice-présidente à la coordination de projet

LM

Lili Mance
 Vice-présidente et secrétaire générale

PS

Pascal Simard
 Vice-président, Exploration

RB

Ronald Bougie
 Vice-président, Ingénierie et construction

AB

Andréanne Boisvert
 Vice-présidente, Environnement et relations communautaires

MJ

Mandy Johnston
 Vice-présidente, Finance

ÉQUIPE DE DIRECTION PAR GENRE

L'évaluation de nos employés et de notre équipe de direction comporte des indicateurs clés de performance relatifs à l'environnement, la santé et sécurité, la société et l'économie. Le programme d'incitation annuel des membres de la haute direction est fondé sur leur performance en tant qu'équipe par rapport aux objectifs d'entreprise approuvés par le conseil au début de chaque année. Les membres de la haute direction sont rémunérés de telle sorte que la moitié de leur salaire annuel est un montant fixe, et l'autre moitié est conditionnelle et proportionnelle à l'atteinte des objectifs de l'entreprise. Nos objectifs clés de 2023 étaient les suivants :

- Développement des actifs (20 %)
- Performance financière (30 %)
- Rendement pour les actionnaires (25 %)
- Développement durable (25 %)

En 2023, un score de 25 % a été atteint sur un total possible de 25 % pour l'objectif de développement durable. Le développement durable reste l'une de nos priorités stratégiques, au même titre que le développement des actifs, la performance et la pérennité. Le maintien de normes élevées en matière de gouvernance d'entreprise et de développement durable soutient l'acceptabilité sociale pour opérer et préserve la confiance de nos actionnaires et parties prenantes dans nos activités. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les précisions attribuées au résultat de 25 %, veuillez consulter la circulaire d'information de la direction disponible sur miniereosisko.com (Management Information Circular, en anglais seulement).

FEMME

30 %



QUEER

10 %



HOMME

60 %





NOS EMPLOYÉS

NOTRE APPROCHE

Notre succès repose sur un effectif engagé qui appuie nos valeurs et qui partage notre culture d'entreprise. Nous nous efforçons d'offrir un environnement dynamique, accueillant, sécuritaire et inclusif. Nous offrons un salaire équitable et des avantages sociaux concurrentiels. Nous reconnaissons les réalisations de nos employés et nous leur offrons des occasions de perfectionnement enrichissantes. Nous maintenons et améliorons continuellement une culture organisationnelle exemplaire.

Nous nous efforçons également de maintenir des relations de travail harmonieuses et une satisfaction élevée au sein de son effectif. À cet effet, l'équipe de gestion interagit avec nos employés pour maintenir un contact continu et s'assurer que nous demeurons un employeur attrayant qui motive et retient ses employés.

Notre Politique de ressources humaines reflète nos valeurs et nos manières de faire et a été approuvée par le chef de la Direction (disponible sur le site miniere-osisko.com). Le Comité de développement durable du Conseil d'administration en assure la supervision et le président est chargé de gérer la mise en œuvre. Nous avons également en place une Politique des droits de la personne qui relève du Comité d'audit. Notre approche s'inspire de la Charte internationale des droits de l'homme, les Principes directeurs des Nations Unies et les principes fondamentaux de l'Organisation internationale du travail.

NOS ENGAGEMENTS

- Respecter les droits de la personne
- Promouvoir un milieu de travail respectueux, diversifié et inclusif
- Assurer une chance égale aux individus
- Assurer un climat de travail sain et positif
- Offrir de la formation aux employés
- Favoriser l'embauche locale

LES DÉFIS DE L'ANNÉE DU DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ ET DES RESSOURCES HUMAINES

Un autre élément important en 2023 a été le maintien de la mine-école sur notre site Windfall. En partenariat avec le Centre de formation professionnelle de la Baie-James (CFPBJ), deux cohortes ont terminé leur formation d'études professionnelles en extraction du minerai (DEP) dans nos installations cette année. Nous avons d'ailleurs engagé trois de ces étudiants en 2023. De plus, en collaboration avec le Comité sectoriel de la main-d'œuvre de l'industrie des mines (CSMO Mines), nous avons démarré un 2^e programme l'Essentiel des mines, avec des participants de Waswanipi.

L'année 2023 a également été marquée par l'augmentation de la taille de l'équipe sous terre afin de superviser les travaux de notre partenaire entrepreneur minier. Quatre nouveaux superviseurs se sont ajoutés à notre équipe.

Nous avons aussi amorcé les travaux sur la Marque employeur, avec notre nouveau logo pour Groupe Minier Windfall et le début du plan de rayonnement

de nos employés et de notre site, afin de faire connaître Windfall aux quatre coins de la province. L'initiative sera déployée en 2024, avec, au cœur de la stratégie de communication, nos gens.

Nous avons également terminé l'implantation du nouveau système d'information en ressources humaines qui donne aux employés un accès aux directives, aux protocoles internes et à d'autres documents en anglais et en français. Cet outil aide à suivre les statistiques et l'information stratégique sur notre effectif et à répondre aux besoins de formation. Un module de ce système facilite l'affichage de nos offres d'emplois directement sur notre site internet, permettant aux personnes intéressées de postuler en ligne et facilitant la gestion des candidatures. De plus, avec notre nouvelle plateforme, nos employés peuvent postuler aux postes par le biais de l'affichage interne.

FAITS SAILLANTS 2023

DU 1^{ER} JANVIER AU 1^{ER} MAI 2023 (MINIÈRE OSISKO) :



177 employés
(27% de femmes ou genre queer)



100 %
de nos employés vivant au Canada



90 % vivants
dans la province de Québec



12 % des employés
venant des
Premières Nations



14 % des employés
proviennent des communautés
autochtones et allochtones du
Nord-du-Québec



368 662 \$
investis en formation

DU 2 MAI AU 31 DÉCEMBRE 2023 :



Groupe Minier Windfall
est créé (co-entreprise 50/50 entre
Minière Osisko et Gold Fields)



Été 2023 : feux de forêt
Site fermé pendant deux mois ; nous
avons réussi à garder toute notre
main-d'œuvre mobilisée



OSK
38 employés



GMW
136 employés



214 214 \$
investis en formation

PORTRAIT DE NOS TALENTS

NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR SECTEUR D'EMPLOIS

SECTEUR D'EMPLOIS	OSK 1 ^{ER} JANV. – 1 ^{ER} MAI 2023	OSK 2 MAI – 31 DÉC. 2023	GMW 2023	2022	2021
HAUTE DIRECTION	10 (6 %)	10 (26 %)	9 (7 %)	10 (6 %)	8 (5 %)
EXPLORATION	75 (42 %)	14 (37 %)	50 (37 %)	75 (42 %)	94 (53 %)
AVANCEMENT DE LA RAMPE D'EXPLORATION	42 (24 %)	0 (0 %)	22 (16 %)	42 (24 %)	21 (12 %)
SERVICES DE SUPPORT ET ADMINISTRATION	50 (28 %)	14 (37 %)	55 (40 %)	50 (28 %)	52 (30 %)
TOTAL	177	38	136	177	175

NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR ÂGE

NIVEAU	ÂGE	OSK 2023	GMW 2023	2022	2021
HAUTE DIRECTION	<30	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
	30-50	6 (60 %)	3 (33 %)	6 (60 %)	4 (50 %)
	>50	4 (40 %)	6 (66 %)	4 (40 %)	4 (50 %)
	Total	10 (100 %)	9 (100 %)	10 (100 %)	8 (100 %)
SUPERVISEURS	<30	0 (0 %)	0 (0 %)	2 (6 %)	1 (4 %)
	30-50	4 (80 %)	10 (71 %)	26 (74 %)	18 (69 %)
	>50	1 (20 %)	4 (29 %)	7 (20 %)	7 (27 %)
	Total	5 (100 %)	14 (100 %)	35 (100 %)	26 (100 %)
AUTRES	<30	5 (21 %)	23 (20 %)	38 (29 %)	56 (40 %)
	30-50	13 (54 %)	62 (55 %)	67 (51 %)	64 (45 %)
	>50	5 (21 %)	28 (25 %)	27 (20 %)	21 (15 %)
	Total	24 (100 %)	113 (100 %)	132 (100 %)	141 (100 %)
Total	<30	5 (13 %)	23 (17 %)	40 (23 %)	57 (33 %)
	30-50	23 (61 %)	75 (55 %)	99 (56 %)	86 (49 %)
	>50	10 (26 %)	38 (28 %)	38 (21 %)	32 (18 %)
	Total	38 (100 %)	136 (100 %)	177 (100 %)	175 (100 %)

DIVERSITÉ, ÉGALITÉ ET INCLUSION

Nous nous engageons à promouvoir un milieu de travail respectueux, diversifié et inclusif et mettre en œuvre des pratiques garantissant à chaque personne une chance égale d'évoluer en fonction de ses compétences. La diversité de notre main-d'œuvre nous rend plus forts et nous aide à réussir en rassemblant des expériences, des parcours, des compétences et des points de vue riches et variés. Nous nous efforçons de créer les conditions pour une plus grande inclusion au sein de notre leadership et de notre main-d'œuvre et d'éliminer les obstacles qui pourraient avoir un impact sur les travailleurs des Premières Nations.

Ainsi, nos employés vivent au sein de différentes cultures et parlent couramment différentes langues. Nous avons des bureaux et des sites d'opérations dans trois principaux secteurs au Canada : dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James dans le nord du Québec, dans le sud du Québec et dans le sud de l'Ontario.

Nous cherchons à mettre en place des environnements de travail respectueux qui valorisent les différences culturelles et qui éliminent la discrimination. Les décisions en matière d'embauche, de rémunération et de promotion sont fondées sur la compétence et les qualifications, en respect des principes d'équité en matière d'emploi. Lorsque nous affichons des postes et recrutons des candidats, nous visons à retirer les barrières inutiles pour être plus inclusifs. En tout respect des principes de la Charte des droits de la personne, nous favorisons, à compétences égales, l'embauche de femmes et de membres de communautés locales.



JOHANNE LACOMBE

Spécialiste aux comptes fournisseurs

Totalisant plus de cinq années d'expérience parmi l'équipe de comptabilité de Minière Osisko, Johanne est fière de participer à l'évolution du projet Windfall. Nous nous joignons à son superviseur en la qualifiant d'employée fiable, autonome et engagée. Ayant de belles valeurs familiales, Johanne a une approche équilibrée face au travail et reconnaît la collaboration et le soutien envers ses collègues. Elle a un fort sentiment d'appartenance et considère Minière Osisko comme une famille.



PAULINE MATOUSH

Responsable des envois et suivis QA/QC & géotechnicienne

Travailleuse, aimable, fière, généreuse, motivée et positive, Pauline trouve un sentiment d'accomplissement par un travail bien fait et apprécie particulièrement les personnes qu'elle rencontre au travail. Pauline affectionne la lecture, les jeux de société, les films, la musique et les voyages. Ayant une formation en prospection et géologie, Pauline continuera son perfectionnement professionnel en participant à la prochaine cohorte de premiers répondants au site du projet Windfall.



JÉRÉMY ARSENEAULT

Conseiller en sécurité et sûreté industrielle

Impliqué dans le projet Windfall depuis 2017, Jérémy démontre parfaitement la possibilité d'avancement chez Minière Osisko; de scieur de carottes à technicien de carothèque, à chef d'équipe, à conseiller en sécurité et sûreté industrielle et membre actif des brigades de sécurité. Jérémy est dévoué, serviable, respectueux et aimable; qualités essentielles pour travailler sur le site du projet Windfall. S'il n'est pas sur le site, on peut le retrouver dans les bois sur sa motoneige ou sur un véhicule tout terrain.

LES FEMMES DANS L'INDUSTRIE MINIÈRE

Nous visons l'inclusion des femmes à tous les niveaux; les femmes et le genre queer font partie de notre équipe de direction (40 %), de nos superviseurs (24 %) et comptent pour 27 % de l'effectif de l'entreprise. Pour soutenir notre vision de l'inclusion, notre processus d'embauche inclut au moins une femme qualifiée parmi les candidats interviewés pour chaque nouveau poste qui s'ouvre.

NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR NIVEAU ET PAR GENRE

NIVEAU	GENRE	OSK	GMW	2022	2021
HAUTE DIRECTION	Femmes et genre queer	4 (40 %)	2 (12 %)	4 (40 %)	4 (50 %)
	Hommes	6 (60 %)	7 (78 %)	6 (60 %)	4 (50 %)
	Total	10 (100 %)	9 (100 %)	10 (100 %)	8 (100 %)
SUPERVISEURS	Femmes	2 (40 %)	1 (7 %)	11 (24 %)	9 (35 %)
	Hommes	3 (60 %)	13 (93 %)	35 (76 %)	17 (65 %)
	Total	5 (100 %)	14 (100 %)	46 (100 %)	26 (100 %)
AUTRES	Femmes	9 (39 %)	31 (27 %)	37 (28 %)	40 (28 %)
	Hommes	14 (61 %)	82 (73 %)	94 (72 %)	101 (72 %)
	Total	23 (100 %)	113 (100 %)	131 (100 %)	141 (100 %)
TOTAL	Femmes et genre queer	15 (38 %)	34 (25 %)	52 (27 %)	53 (30 %)
	Hommes	23 (61 %)	102 (75 %)	135 (72 %)	122 (70 %)
	Total	38 (100 %)	136 (100 %)	187 (100 %)	175 (100 %)

EMPLOIS LOCAUX ET PROCESSUS DE RECRUTEMENT : ACCENT MIS SUR LES EMPLOYÉS DES PREMIÈRES NATIONS ET LA RÉGION DU NORD-DU-QUÉBEC

Un des aspects pour tisser des liens positifs et durables avec nos partenaires des Premières Nations et les communautés locales est d'offrir des emplois locaux pour leurs membres. Nous croyons que le projet Windfall doit avoir un impact positif sur l'employabilité et les économies locales, pour les gens qui habitent dans la région. Nous avons donc élaboré un processus de recrutement qui soutient l'embauche d'employés locaux et qui cible des postes spécifiques pour les afficher dans les communautés locales et des Premières Nations.

Nous utilisons les médias sociaux pour rejoindre la main-d'œuvre locale et nous utilisons les services du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des mines (CSMO Mines), une structure de concertation à l'intérieur de laquelle des représentants d'entreprises et d'associations de travailleurs du secteur minier mettent en œuvre des stratégies visant à répondre aux défis communs d'attraction et de développement de la main-d'œuvre ainsi qu'aux enjeux de la gestion des ressources humaines de l'industrie minière. Notre directrice des ressources humaines est co-présidente patronale du CSMO Mines. Elle a participé aux activités de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et notre équipe des ressources humaines était présente au Rendez-vous des employeurs du Nord-du-Québec afin de travailler sur l'enjeu de la rareté de la main-d'œuvre. De plus, nous participons aux activités de consultation du gouvernement du Québec pour l'intégration des personnes issues de l'immigration et de requalification de la main-d'œuvre et nous nous impliquons au sein du comité des ressources humaines de l'Association minière du Québec. Nous avons participé à quelques salons de l'emploi virtuels locaux et à la Foire nationale de l'emploi à Montréal où nous avons été en mesure de faire connaître le domaine minier aux chercheurs d'emploi provenant des grands centres.

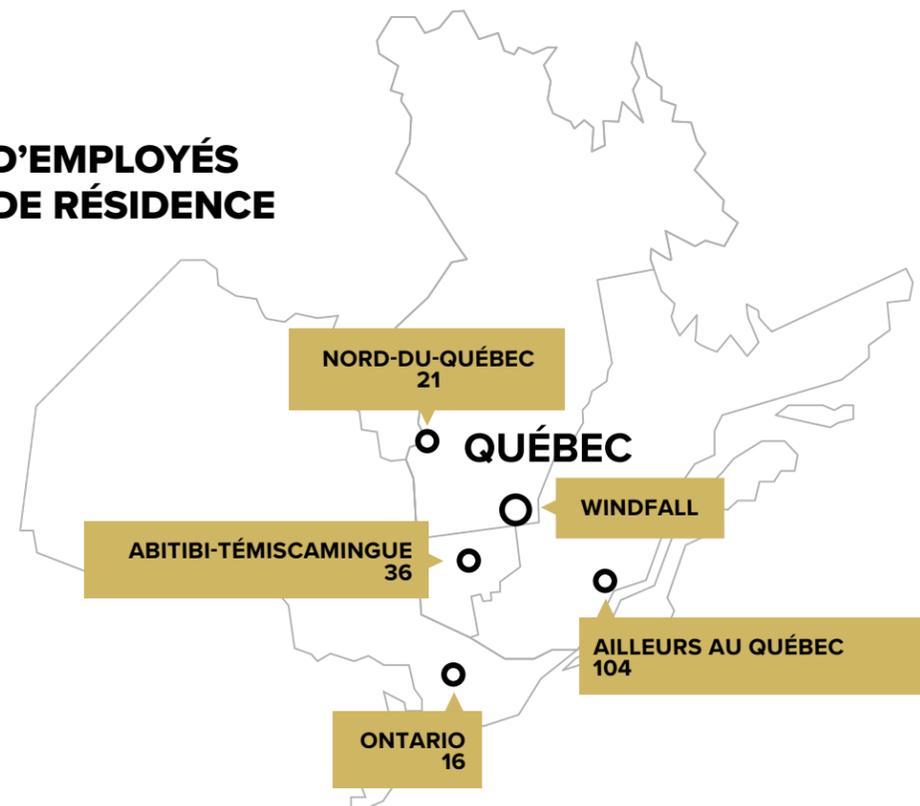
Notre main-d'œuvre globale de Minière Osisko et Groupe Minier Windfall est composée, en 2023, de 177 employés, dont 138 travaillaient au site Windfall. Les autres membres de l'équipe travaillent dans nos bureaux de Toronto, Montréal, Waswanipi et Lebel-sur-Quévillon ou en télétravail. De ce nombre, 14 (8 %) employés provenaient d'une des communautés autochtones ou jamésiennes du Nord-du-Québec, 37 (21 %) vivaient dans la région voisine de l'Abitibi-Témiscamingue et 98 (55 %) ailleurs dans la province de Québec. En tout, 90 % de nos employés vivent au Québec et 10 % en Ontario. En raison de la rareté de la main-d'œuvre spécialisée et la relative petite taille de la population vivant dans les communautés nordiques, nous devons élargir notre bassin de recrutement à la province de Québec et utiliser le navettage afin de transporter les employés.

L'année 2023 a été forte en activités de recrutement. L'avancement du projet, la finalisation de l'étude de faisabilité et les besoins en compétences spécifiques, juxtaposés à l'exploration qui continue et demeure une activité davantage à court terme, font en sorte que nous avons recruté un total de 44 nouveaux employés en 2023. Nous passons progressivement de la phase exploration avancée vers une base de main-d'œuvre permanente en vue de la construction et l'opération.

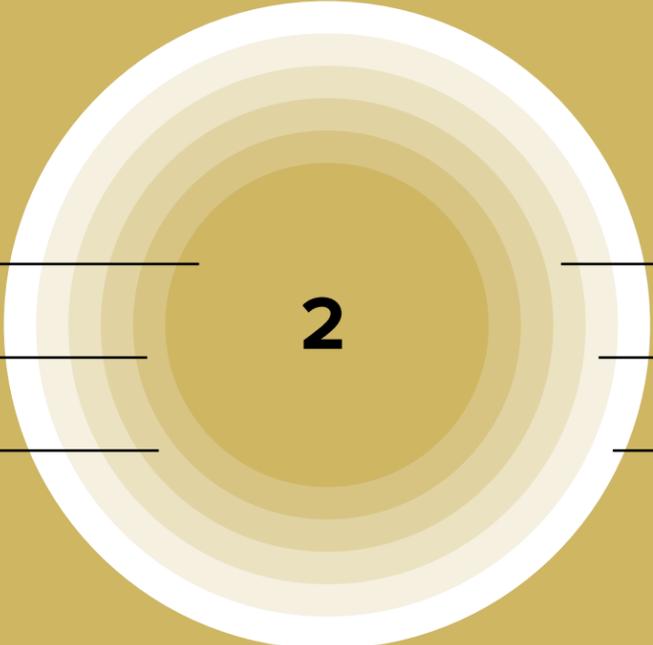
NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR LIEU DE RÉSIDENCE

RÉGIONS	2023		2022		2021	
	TOTAL	WINDFALL SEULEMENT	TOTAL	WINDFALL SEULEMENT	TOTAL	WINDFALL SEULEMENT
COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS DANS LE NORD-DU-QUÉBEC	14 (8 %)	13 (10 %)	21 (12 %)	20 (15 %)	23 (13 %)	23 (17 %)
COMMUNAUTÉS ALLOCHTONES DU NORD-DU-QUÉBEC	12 (7 %)	10 (8 %)	5 (3 %)	4 (2 %)	9 (5 %)	8 (6 %)
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	37 (21 %)	36 (29 %)	36 (20 %)	33 (24 %)	33 (19 %)	31 (23 %)
QUÉBEC (AUTRES RÉGIONS)	98 (55 %)	49 (40 %)	97 (55 %)	77 (56 %)	90 (51 %)	70 (52 %)
ONTARIO	16 (9 %)	16 (12 %)	18 (10 %)	3 (3 %)	20 (12 %)	2 (1 %)
TOTAL CANADA	177 (100 %)	124 (100 %)	177 (100 %)	137 (100 %)	175 (100 %)	134 (100 %)

NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR LIEU DE RÉSIDENCE 2023



1
LA PERSONNE DOIT POSSÉDER LES QUALIFICATIONS REQUISES POUR LE POSTE



- Une personne crie de la Première Nation des Cris de Waswanipi
- Une personne crie d'une autre communauté crie d'Eeyou Istchee Baie-James
- Une personne du Nord-du-Québec

- Une personne d'Abitibi-Témiscamingue
- Une personne de la province du Québec
- Une personne d'ailleurs au Canada



NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR TYPE

STATUT	2023 OSK	2023 GMW	2022	2021
TEMPORAIRE	1 (2 %)	11 (8 %)	37 (21 %)	114 (65 %)
PERMANENT	37 (98 %)	125 (92 %)	140 (79 %)	61 (35 %)
TOTAL	38 (100 %)	136 (100 %)	177 (100 %)	175 (100 %)

TAUX DE ROULEMENT DES EMPLOYÉS (VOLONTAIRE)

STATUT	2023 OSK	2023 GMW	2022	2021
PERMANENT	25 %	10 %	15 %	5 %

NOMBRE DE NOUVELLES EMBAUCHES

STATUT	2023 OSK	2023 GMW	2022	2021
TEMPORAIRE	2 (17 %)	5 (12 %)	7 (9 %)	30 (39 %)
STAGIAIRE	6 (50 %)	5 (12 %)	17 (22 %)	18 (24 %)
PERMANENT	4 (33 %)	32 (76 %)	53 (68 %)	28 (37 %)
TOTAL	12 (100 %)	42 (100 %)	77 (100 %)	76 (100 %)



EMPLOYÉS DES PREMIÈRES NATIONS

En 2023, 16 (9 %) de tous les employés combinés de Minière Osisko et de Groupe Minier Windfall se sont identifiés comme des membres des Premières Nations, en particulier de la communauté crie de Waswanipi. Ce chiffre passe à 14 % si on ne considère que les employés du projet Windfall.

NOMBRE D'EMPLOYÉS D'ORIGINE AUTOCHTONE

	2023 (OSK + GMW)		2022		2021	
	TOTAL	WINDFALL SEULEMENT	TOTAL	WINDFALL SEULEMENT	TOTAL	WINDFALL SEULEMENT
EMPLOYÉS D'ORIGINE AUTOCHTONE	16 (9 %)	15 (14 %)	25 (14 %)	24 (17 %)	30 (17 %)	30 (22 %)
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS	178 (100 %)	110 (100 %)	177 (100 %)	138 (100 %)	175 (100 %)	139 (100 %)

La participation des travailleurs des Premières Nations est un élément clé du succès de l'entreprise. Des membres de la communauté de la Première Nation Crie occupent plusieurs postes, notamment celui d'agent de liaison dans la communauté de Waswanipi, opérateur du système de traitement des eaux, manœuvre, technicien en géologie, technicien de contrôle de qualité, technicien de carothèque et coupeur de carottes de forage. Minière Osisko permet à ses employés de participer aux activités traditionnelles, telles que les périodes de chasse.

Depuis 2017, un agent de liaison de Minière Osisko est basé dans la communauté de Waswanipi. Sa contribution est précieuse dans le recrutement de la main-d'œuvre crie. Il travaille de concert avec le facilitateur en ressources humaines basé au camp Windfall afin d'assurer l'intégration des employés des Premières Nations et supporter les superviseurs dans leur gestion d'équipe. Nous travaillons aussi en collaboration avec la Commission scolaire crie, le Centre de formation professionnelle de la Baie-James, l'Apatisiwin Skills Development et Emploi Québec afin de recruter des employés autochtones. Un partenariat a également été établi avec Minipro-Cree afin de nous aider dans le recrutement ainsi que pour offrir aux employés de la formation sur mesure.



PERFECTIONNEMENT DES EMPLOYÉS

Investir dans la formation de nos employés, en plus d'accroître les compétences et les qualifications, renforce le sentiment d'appartenance et la motivation de nos gens. En raison du type d'industrie dans laquelle nous œuvrons, nous mettons l'accent sur la formation en santé et en sécurité. Nous offrons également de l'accompagnement et de la formation en leadership

afin d'améliorer les compétences de nos gestionnaires. Nous encourageons nos employés à suivre de la formation continue en assistant à des colloques en lien avec leur domaine de travail. Les employés ont accès à des cours de langue et à des cours portant sur les logiciels techniques spécialisés en géologie et pour l'avancement de la rampe souterraine.

FORMATION DES EMPLOYÉS

HEURES ET INVESTISSEMENTS	2023 OSK	2023 GMW	2022	2021
HEURES DE FORMATION (TOTAL)	1 597	1 858	9 426	1 329
HEURES DE FORMATION (HOMME)	1 117	1 096	8 773	856
HEURES DE FORMATION (FEMME)	481	763	654	473
DÉPENSES EN MASSE SALARIALE	1,05 %	2,63 %	2,56 %	2,80 %
INVESTISSEMENT	154 429 \$	214 214 \$	368 662 \$	408 054 \$

Dans une optique de rétroaction continue avec ses employés, Minière Osisko réalise une évaluation annuelle standardisée du rendement de tous les employés. Ceci permet une discussion formalisée entre nos employés et leurs supérieurs, dans un cadre bienveillant et standardisé, afin de donner une rétroaction et aussi en recevoir. Des parcours de perfectionnement personnalisés sont également discutés lors de ces rencontres annuelles. En 2023, 100 % des employés de Minière Osisko ont fait l'objet d'une évaluation du rendement. Nous n'avons pas évalué les nouveaux employés (qui étaient à notre emploi depuis moins de trois mois), ni les employés inactifs. Le rendement de l'équipe de direction est évaluée par le Comité de rémunération du Conseil d'administration.

EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE RÉGULIÈREMENT D'UNE ÉVALUATION DU RENDEMENT

	2023 OSK	2023 GMW	2022	2021
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS	38	136	177	175
NOMBRE PARTICIPANT DANS L'ÉVALUATION DU RENDEMENT	38	113	160	162
% PARTICIPANT DANS L'ÉVALUATION DU RENDEMENT	100 %	83 %	90 %	92 %

FORMATION DE LA RELÈVE

En 2023, nous avons offert 11 stages rémunérés à des étudiants de divers centres d'études, tant au niveau de la formation professionnelle, collégiale et universitaire.

NOMBRE DE STAGES ET D'EMPLOIS D'ÉTÉ

	2023 OSK	203 GMW	2022	2021
NOMBRE TOTAL DE STAGES ET EMPLOIS D'ÉTÉ	6	5	17	19
PROPORTION D'ÉTUDIANTS AUTOCHTONES	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	3 (16 %)

PROGRAMME ESSENTIEL DES MINES

L'Essentiel des mines est un programme de formation à l'emploi qui enseigne les compétences essentielles et de préparation au travail. Spécifiquement conçu pour l'industrie minière, ce programme vise à faire connaître les différents métiers qui peuvent exister au sein d'une entreprise minière (de l'extraction au traitement jusqu'à la cuisine et les chambres, en passant par le service surfaces et l'administration). À l'été 2023, nous avons accueilli la deuxième cohorte de sept candidats venant de Waswanipi. Les étudiants ont eu l'occasion de suivre les volets théoriques et pratiques directement sur le site Windfall. Ils ont pu expérimenter et observer plusieurs corps de métier : présentation avec le département de géologie, compagnonnage avec les techniciens en carothèque et les échantillonneurs de carotte de forage, compagnonnage avec des mineurs sous terre, présentation des services d'urgence, visite des installations de traitement de l'eau, conciergerie et cuisine. Des activités culturelles ainsi que des visites d'établissement de formation étaient également

à l'horaire. Le programme s'est terminé en août avec six finissants. Nous sommes fiers de la complétion du programme, malgré les feux de forêt de l'été 2023. La créativité et la persévérance des enseignants, de l'équipe RH de Windfall et des étudiants a fait en sorte que cette deuxième cohorte fut un succès.



Les fiers finissants de la première cohorte Essentiel des mines à Waswanipi!

TRANSFERT DE LA MINE-ÉCOLE

En partenariat avec le Centre de formation professionnelle de la Baie-James (CFPBJ), Minière Osisko a transféré la mine-école de la mine de Matagami sur son site d'exploration Windfall en 2022. Le volet théorique du diplôme d'étude professionnel (DEP) en extraction du minerai du CFPBJ est suivi par les élèves à Chibougamau durant 6 à 8 semaines. Ensuite, une cohorte de huit étudiants, accompagnés de deux formateurs, viennent au site sur des rotations de 7 jours de travail et 7 jours de repos, pour la formation pratique dans la mine-école. Cette portion pratique dure trois mois. En 2023, Windfall accueillait sa quatrième cohorte du DEP en extraction du minerai. Deux étudiants ont d'ailleurs été engagés sur nos installations en 2023. Enfin, le CFPBJ travaille également à la mise en place une cohorte crie pour ce DEP.

OFFRIR UN MILIEU OÙ L'ON MET DE L'AVANT LA SANTÉ ET LE MIEUX-ÊTRE

Le Bureau de santé à Windfall joue un rôle essentiel dans le maintien du bien-être physique et mental des travailleurs. Que ce soit par la prévention des maladies et des risques psychosociaux, le traitement des blessures survenues au travail ou des soins en situation d'urgence, les professionnels de la santé jouent un rôle crucial dans la vie quotidienne des travailleurs en offrant un service de consultation médicale, de premiers soins et de conseils en matière de santé.

De plus, Minière Osisko offre à l'ensemble de ses employés un service de télémédecine accompagné d'un programme d'aide aux employés, de même qu'un régime privé d'assurances collectives à la grande majorité de ceux-ci, le tout par l'entremise des ressources externes.

Le Service de santé est également responsable du volet réparation des dossiers avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)¹, et travaille celui-ci en collaboration avec les équipes des ressources humaines et de sécurité et sûreté industrielle du site.

En 2023, le défi du Bureau de santé a été d'intégrer certains éléments d'hygiène industrielle, notamment en ce qui a trait à la surveillance biologique de l'exposition (bruit, poussière, etc.) afin d'évaluer l'efficacité des programmes de prévention en place. En intégrant les services de santé, l'hygiène industrielle, la surveillance

biologique de l'exposition conjointement avec des ressources externes, notre Bureau de santé assure un environnement de travail sûr et sain pour tous les employés et entrepreneurs.

Nous continuons également nos efforts afin de prévenir la propagation de la COVID-19 et des autres infections respiratoires, par une vigie constante des recommandations et protocoles mis en place par la Santé publique.



Christian Racine, notre Coordonnateur du Services de santé, et l'équipe d'infirmiers qu'il supervise ont à cœur le bien-être de nos travailleurs.

1. La CNESST est l'organisme auquel le gouvernement du Québec a confié la promotion des droits et obligations en milieu de travail. Elle s'assure que ces droits et obligations sont respectés par les travailleurs et les employeurs. Cette commission traite des questions relatives aux normes du travail, à l'équité salariale ou à la santé et à la sécurité du travail.



SÉCURITÉ ET SÛRETÉ INDUSTRIELLE

NOTRE APPROCHE

La santé et la sécurité de nos employés et partenaires sont des valeurs qui influencent toutes nos décisions quotidiennes. Nous continuons de développer notre culture de la santé et de la sécurité en collaboration avec l'équipe de gestion afin de fournir un environnement de travail sécuritaire pour nos employés et nos entrepreneurs.

Nous encourageons nos employés à signaler toute situation à risque afin de mettre en place des mesures de contrôle, à utiliser les bonnes pratiques et à réviser nos procédures de travail dans le but ultime de réduire les risques à la source. Nous menons des enquêtes pour déterminer les causes réelles des événements et mettre en place des mesures correctives visant à protéger les travailleurs contre toute répétition d'accidents similaires. Notre équipe encourage la suppression des causes à la source, le respect des procédures existantes et l'adoption de bonnes pratiques de travail. Nous avons mis en place une analyse de risque quotidienne permettant aux travailleurs de reconnaître les risques et de s'en protéger. Notre culture d'entreprise en matière de santé et sécurité au travail donne aux travailleurs le pouvoir d'arrêter les travaux s'ils estiment que leur sécurité ou celle de leurs collègues est menacée. Une discussion est alors engagée entre le travailleur et son contremaître afin de corriger la situation et de reprendre le travail de manière sécuritaire. Notre équipe de santé et sécurité au travail est présente quotidiennement sur les chantiers pour fournir tout le soutien nécessaire au bon déroulement sécuritaire des travaux.

Pour instaurer une culture de sécurité positive, il est nécessaire d'avoir un leadership qui témoigne d'une attention visible et tangible à la sécurité des travailleurs.

Notre politique de santé et sécurité reflète nos valeurs ainsi que les rôles et responsabilités de chaque niveau d'intervention dans la protection de la santé, de la sécurité et de l'intégrité physique de nos travailleurs.

À Minière Osisko, le Comité de développement durable du Conseil d'administration assure la supervision et le chef des opérations est chargé de gérer la mise en œuvre sous l'égide du président.

NOS ENGAGEMENTS

- Protéger la santé et la sécurité de nos travailleurs, de nos partenaires et de la population en général
- Mettre en œuvre notre Système de gestion en santé et sécurité au travail
- Maintenir le plan d'urgence effectif
- Mener des activités de prévention sur une base journalière

LES DÉFIS DE L'ANNÉE DU DÉPARTEMENT DE SÉCURITÉ ET SÛRETÉ INDUSTRIELLE

La mise en place d'une nouvelle culture en santé et sécurité au travail nous a permis d'atteindre une année complète sans aucun accident compensable; cette exceptionnelle réalisation a été possible grâce à nos employés prenant le temps nécessaire chaque jour pour accomplir une analyse des risques de leur zone de travail et la mise en place de mesure de contrôle permettant un travail sécuritaire.

En 2023, au site Windfall, nos employés et entrepreneurs ont travaillé 1 118 124 heures. Aucune fatalité reliée au travail, aucun accident causant des pertes de temps et une diminution de la gravité de nos accidents nécessitant des assignations temporaires ont été observés.

En 2023, les déclarations ayant les plus grandes sévérités provenaient de nos activités de forage, de construction et de gestion du campement. La gravité et les fréquences de nos accidents sont en décroissance, nous permettant de constater que la mise en place de notre nouvelle culture commence à porter fruit et nous continuons de nous diriger vers notre Vision 2025 afin d'être reconnus comme un leader en santé et sécurité au travail.

FAITS SAILLANTS 2023

0

0 accident mortel

1 118 124

1 118 124 heures travaillées
(employés et entrepreneurs)

0

0 accident causant une perte de temps

0,0

0,0 taux de fréquence
des blessures entraînant une perte de temps

STATISTIQUES DE SÉCURITÉ

	2023		2022	2021
	OSK JANV. - MAI	GMW MAI - DÉC.		
PREMIERS SOINS	46 (10) (36)	81 (6) (75)	105 (29) (76)	134 (30) (104)
ASSISTANCE MÉDICALE	3 (0) (3)	3 (0) (3)	19 (2) (17)	20 (1) (19)
PERTE DE TEMPS	0 (0) (0)	0 (0) (0)	7 (2) (5)	13 (1) (12)
ASSIGNATION TEMPORAIRE	9 (2) (7)	9 (0) (9)	14 (1) (13)	22 (2) (17)
FATALITÉ	0 (0) (0)	0 (0) (0)	0 (0) (0)	0 (0) (0)
HEURES TRAVAILLÉES	429 951,65 150 127 279 824,65	688 172,75 202 043,75 468 129	845 556 243 072 602 484	1 295 832 1 028 928 266 904
TAUX DE FRÉQUENCE DES BLESSURES ENTRAÎNANT UNE PERTE DE TEMPS	0 (0) (0)	0 (0) (0)	1,66 (1,65) (1,66)	2,01 (0,75) (2,33)
TAUX DE FRÉQUENCE CUMULÉE	4,19 (0) (2,14)	2,62 (0) (1,23)	4,97 (2,47) (5,98)	5,40 (4,50) (5,64)
TAUX DE FRÉQUENCE TOTAL DES BLESSURES SIGNALÉES	5,58 (2,66) (7,15)	3,49 (0) (4,94)	9,46 (4,11) (11,62)	8,49 (5,25) (9,33)

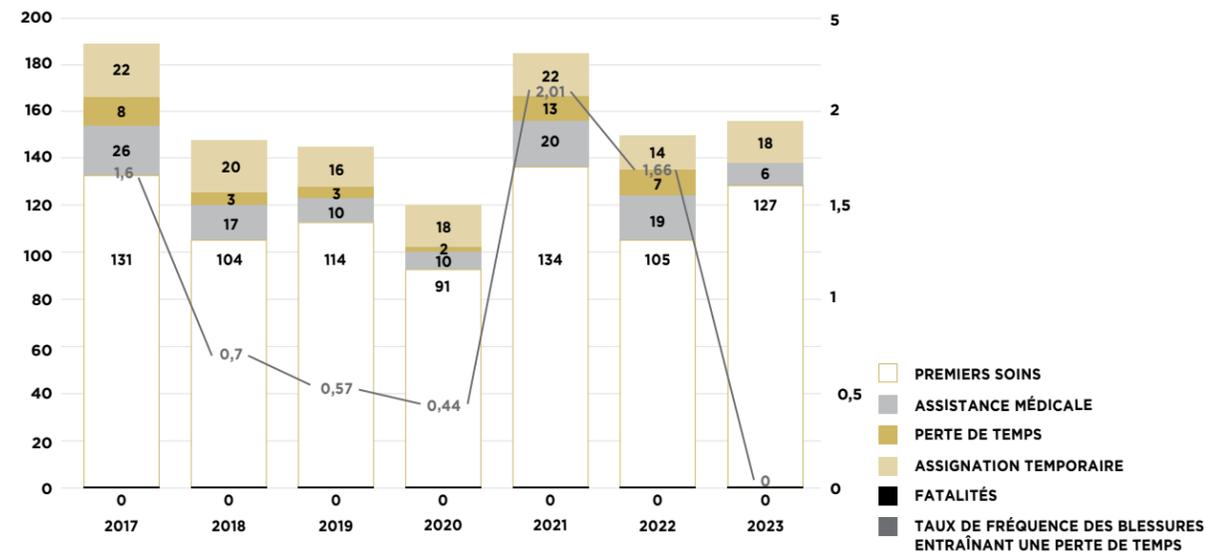
- TOTAL (EMPLOYÉS ET ENTREPRENEURS)
- EMPLOYÉS DE MINIÈRE OSISKO ET GROUPE MINIER WINDFALL
- ENTREPRENEURS

Taux de fréquence des blessures entraînant une perte de temps (TFBPT) = $\frac{\text{Nombre d'accidents entraînant une perte de temps} \times 200\,000 \text{ heures}}{\text{Heures travaillées}}$

Taux de fréquence cumulé (TFC) = $\frac{(\text{Nombre d'heures perdues} + \text{Nombre de blessures entraînant une restriction du travail}) \times 200\,000 \text{ heures}}{\text{Heures travaillées}}$

Taux de fréquence total des blessures signalées (TFTBS) = $\frac{(\text{Nombre total des blessures nécessitant une attention médicale} + \text{Nombre d'affectations de travail restreint} + \text{Nombre d'accidents entraînant une perte de temps}) \times 200\,000 \text{ heures}}{\text{Heures travaillées}}$

STATISTIQUES DE SÉCURITÉ - EMPLOYÉS DE MINIÈRE OSISKO, GROUPE MINIER WINDFALL & ENTREPRENEURS



SYSTÈME DE GESTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Notre Système de gestion en santé et sécurité au travail (SGSST) est une approche organisée afin de réduire les risques et de prévenir les dommages. Il permet de repérer et de contrôler les risques en milieu de travail afin d'offrir un environnement de travail sain et sécuritaire pour toutes les personnes qui interagissent de près ou de loin avec nos opérations.

Notre approche est de gérer la santé et la sécurité de manière efficace en déterminant les risques, en préparant des plans et en mettant en place des contrôles appropriés. Nous suivons des normes rigoureuses de santé et de sécurité et nous avons mis en place des processus continus d'amélioration. Nous

avons élaboré nos normes, nos procédures ainsi que la documentation du SGSST de façon à respecter les lois applicables au Québec et les meilleures pratiques de l'industrie. Nous révisons régulièrement notre SGSST afin de maintenir des contrôles adéquats, de refléter les changements législatifs et de l'adapter à nos nouvelles activités.

Nous enquêtons sur chaque incident majeur pour détecter les causes sous-jacentes et prendre des mesures immédiates afin d'éviter que celui-ci ne se reproduise. Nous menons des activités de prévention en continu et prenons des mesures correctives au besoin.



AMÉLIORATION CONTINUE

Cette année, nous avons mis en place un plan d'action afin de rendre notre site plus sécuritaire :

- en formalisant la revue annuelle de notre programme SGSST
- en mettant en place l'interdépendance de nos travailleurs et le droit d'arrêt des travaux si non sécuritaire
- en encourageant les travailleurs à nous rapporter toutes les possibilités d'améliorations qu'ils observent sur une base journalière
- en effectuant la phase 1 de l'analyse de notre leadership ainsi que notre engagement en SST au niveau des directeurs

Nous continuons également :

- les analyses de risques globales pour chaque description de poste
- les analyses sécuritaires de tâches pour les nouvelles tâches et les tâches non routinières
- les cartes de travail sous terre, ainsi qu'au moins deux audits par année, comme recommandé par l'AMQ
- l'octroi d'une prime quotidienne pour les travailleurs qui font partie de la brigade des incendies, des équipes de secouristes en milieu de travail et de sauvetage minier



FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ

Pour s'assurer que notre effectif soit prêt à réagir en cas d'urgence, notre équipe de santé et de sécurité et d'autres employés ont reçu et garderont à jour les formations sur :

- la gestion stratégique en santé et en sécurité
- les premiers soins en milieu de travail et le RCR
- les modules du travailleur minier
- le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
- des simulations et de la formation pour nos équipes de secouristes en milieu de travail, notre brigade de pompiers et de sauvetage minier

RESPONSABILISER NOS EMPLOYÉS ET ENTREPRENEURS

Nous rappelons à nos travailleurs leur pouvoir d'assurer leur propre sécurité et celle des autres en arrêtant les travaux s'ils ne sont pas sécuritaires (interdépendance). Notre Politique d'approvisionnement responsable ainsi que notre Code de conduite des fournisseurs requièrent de nos entrepreneurs de protéger la santé et la sécurité des travailleurs et de la population en général. Nous nous attendons à ce que les employés des entrepreneurs répondent aux mêmes exigences que nos employés, et nous exigeons que tous ceux qui viennent travailler sur nos sites suivent notre formation d'introduction en santé et sécurité. En 2022, nous avons offert des séances de formation à nos entrepreneurs afin d'optimiser les déclarations d'incident et la mise en place de mesures correctives.

NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANTS AUX SESSIONS D'INTRODUCTION SANTÉ ET SÉCURITÉ SUR LES SITES

PROJET	CATÉGORIE	2023	2022	2021
WINDFALL ET URBAN-BARRY	Employés	24 (100%)	94 (100 %)	39 (100 %)
	Entrepreneurs	457 (100%)	561 (100 %)	728 (100 %)
	Visiteurs	35 (100%)	50 (100 %)	28 (100 %)
QUÉVILLON	Employés	0 (100 %)	0 (100 %)	0 (100 %)
	Entrepreneurs	0 (100 %)	0 (100 %)	0 (100 %)
	Visiteurs	0 (100 %)	0 (100 %)	0 (100 %)

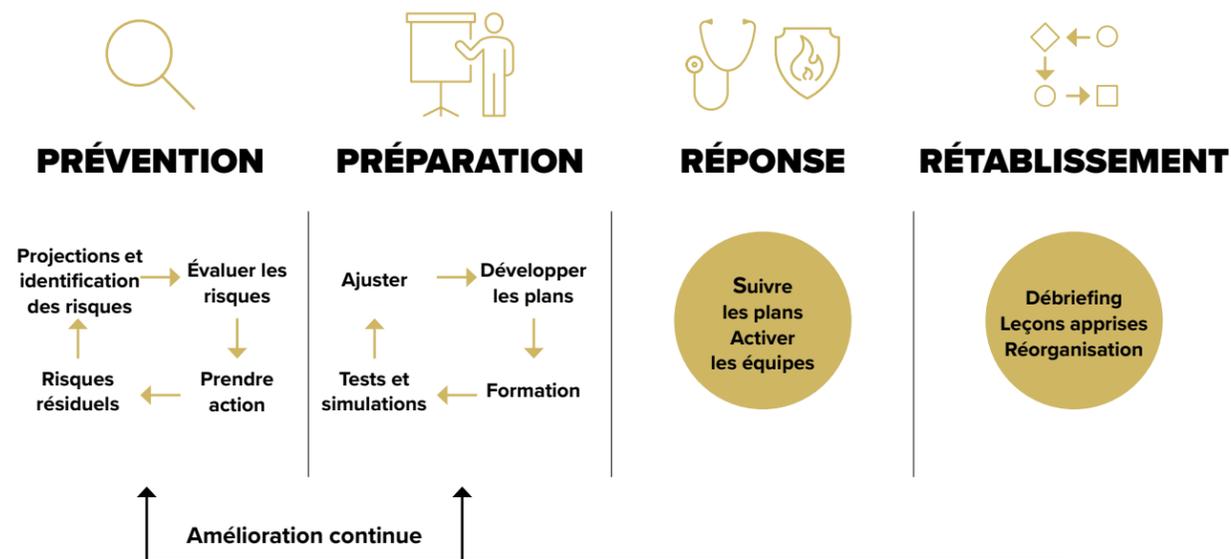
GESTION DE LA COMMUNICATION

La plateforme d'introduction au site est en ligne et a été mise à jour afin de mieux refléter les changements au site. Le comité en santé et sécurité au travail assume son rôle et contribue de plus en plus à l'amélioration de la gestion des EPI.

Nous poursuivons la tenue des réunions quotidiennes sur le site incluant des sujets sur la santé et la sécurité et la distribution mensuelle d'un tableau de bord axé sur les statistiques. Des communications visuelles affichées dans les zones communes et les aires de travail soutiennent la diffusion des orientations de l'entreprise.

PLAN DE MESURES D'URGENCE

Comme indiqué dans notre Politique de santé et sécurité (disponible sur le site Internet du GMW, en ligne), nous élaborons des plans d'action d'urgence visant à répondre aux risques détectés sur nos sites d'exploration. La préparation aux situations d'urgence est gérée au moyen du Plan de mesures d'urgence (PMU) propre à notre entreprise et qui définit les responsabilités pour les différents niveaux d'urgence, les mécanismes de coopération avec les intervenants externes lors d'incidents majeurs et la communication avec les différentes parties prenantes. Pour toute situation d'urgence, l'intervention doit prioriser la sécurité des personnes, ensuite la protection de l'environnement et finalement la protection des biens matériels.



ÉQUIPES D'INTERVENTION

Au site Windfall, nous avons en place des équipes d'intervention afin de répondre aux situations d'urgence. Durant l'année, les membres de l'équipe de sauvetage minier participent à des simulations. Nous retenons les services de formateurs spécialisés externes, tels que Sauvetage Minier Québec, et nous avons également nos propres formateurs certifiés notamment en réanimation cardio-respiratoire (RCR).

NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANTS AUX SÉANCES DE FORMATION DES ÉQUIPES D'INTERVENTION – PROJET WINDFALL

	2023	2022	2021
BRIGADE SAUVETAGE MINIER			
Nombre de séances effectuées	33	18	25
Nombre total de participants – Employés	22 (100 %)	19 (100 %)	22 (100 %)
Nombre total de participants – Entrepreneurs	8 (100 %)	4 (100 %)	9 (100 %)
BRIGADE PREMIER RÉPONDANT			
Nombre de séances effectuées	16	15	2
Nombre total de participants – Employés	16 (100 %)	11 (100 %)	9 (100 %)
Nombre total de participants – Entrepreneurs	1 (100 %)	0 (100 %)	1 (100 %)
BRIGADE POMPIER			
Nombre de séances effectuées	16	5	5
Nombre total de participants – Employés	14 (100 %)	7 (100 %)	8 (100 %)



RELATIONS COMMUNAUTAIRES

Notre réputation en matière de relations communautaires n'est pas le fruit du hasard; elle repose sur des années d'efforts, de travail et aussi d'engagement auprès des communautés qui nous accueillent. Pour nous, nos politiques et nos valeurs reflètent cette promiscuité que nous souhaitons conserver et cultiver. Nos succès en matière de relations communautaires reposent sur quatre piliers, soit l'écoute, le partage, la transparence et le respect de la parole donnée. Notre politique en matière de relations communautaires reflète ces quatre piliers. La mise en œuvre de cette politique est du ressort du Comité de développement durable du Conseil d'administration et elle est supervisée par la vice-présidente, Environnement et relations communautaires.

Au cours des années passées, nous avons réussi à forger une relation de confiance avec la communauté crie de Waswanipi. Le niveau de collaboration et les liens qui nous unissent dépassent largement la simple relation d'une partie prenante à une autre. Dans le cadre d'un comité de suivi environnemental mensuel, nous partageons avec la communauté l'ensemble de nos informations. De plus, la vaste majorité de nos sous-traitants sont des entreprises ayant des partenariats établis avec la communauté crie de Waswanipi. Mieux encore, l'ensemble de ces contrats ont été alloués dans le cadre d'appel d'offres, ce qui revient à dire que non seulement l'appartenance du soumissionnaire a été prise en compte, mais aussi sa compétence et sa performance.

Les relations communautaires occupent une place importante dans toutes les fonctions de l'organisation, que ce soit dans notre politique d'approvisionnement responsable et d'embauche ou encore dans notre réelle volonté de contribuer aux diverses causes qui rendent les communautés qui nous accueillent plus belles et plus humaines.

NOTRE ENGAGEMENT

- Créer et maintenir des relations amicales avec nos communautés d'accueil
- S'assurer que les communautés d'accueil comprennent bien ce qui est fait
- Gérer les opérations de manière responsable en réduisant les conséquences de nos actions
- S'assurer que les employés et les sous-traitants soient respectueux et honnêtes dans leurs interactions avec nos communautés d'accueil
- Soutenir financièrement des projets de développement durable axés sur la communauté, qui contribueront à la qualité de vie de nos communautés d'accueil
- Créer des emplois et favoriser l'achat local afin d'encourager le développement économique de nos communautés d'accueil

LES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE DU DÉPARTEMENT DES RELATIONS COMMUNAUTAIRES

L'année qui vient de s'écouler en aura été une de transition et de situation exceptionnelle. Entre autres, nous avons commencé l'année par l'organisation de journées portes ouvertes à Waswanipi et à Lebel-sur-Quévillon afin de recueillir les préoccupations sur le projet Windfall et les documenter dans le cadre de notre étude d'impact sur l'environnement. Ces journées nous ont permis de faire le point avec les citoyens sur l'état de notre projet.

Évidemment, la transaction conclue avec Goldfields, qui a donné naissance au Groupe Minier Windfall, aura été l'occasion de refaire une tournée de nos parties prenantes à Lebel-sur-Quévillon et à Waswanipi afin de leur permettre de rencontrer nos partenaires et de leur expliquer les termes de cette transaction.

Agilité, générosité et spontanéité auront été les maîtres-mots pour juin et juillet. Outre l'évacuation de notre propre site à Windfall en raison des feux de forêt, nos deux communautés d'accueil, Waswanipi et

Lebel-sur-Quévillon, ont été totalement ou partiellement évacuées à deux reprises durant cette période. En plus d'apporter notre soutien à l'évacuation et au maintien de notre site durant les feux, nous nous sommes mobilisés afin de nous assurer d'épauler l'évacuation des communautés, mais aussi de rendre le séjour des Cris au sud le moins pénible possible.

Finalement, à la suite de la dévastation causée par les incendies de forêt, nous avons décidé de faire porter notre programme sur la biodiversité autour de l'impact de ces feux afin de mieux en comprendre les conséquences et le rythme de la régénération. Donc, l'automne aura été l'occasion de tenir des consultations publiques sur ce programme. Ces consultations tenues à Waswanipi et à Lebel-sur-Quévillon ont permis de recueillir de précieuses recommandations de la part des Cris et aussi des commentaires constructifs de la part des Quévillonnais.

FAITS SAILLANTS 2023



27 rencontres avec des représentants des membres de la communauté de la Première Nation des Cris de Waswanipi



23 % des travailleurs de Windfall sont issues des Premières Nations



90 % des achats sont au Québec et en Ontario



50 M\$ dépensés dans des entreprises ou coentreprises autochtones



356 K\$ en contribution à divers événements et organisations



97 M\$ dépensés en exploration et autres activités connexes

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS COMMUNAUTAIRES EN 2023

JANVIER

- Journée portes ouvertes pour l'étude d'impact sur l'environnement et sur l'étude de faisabilité de Windfall à Waswanipi et Lebel-sur-Quévillon
- Rencontre avec la direction générale de la ville de Matagami
- Réunion du Comité de suivi environnement de Windfall

FÉVRIER

- Rencontres sur l'occupation du territoire – lignes de trappe W25A et W25B
- Réunion du Comité de suivi environnement de Windfall
- Rencontre du Comité de collaboration avec Lebel-sur-Quévillon et l'Administration régionale Baie-James (ARBJ)



MARS

- Réunion du Comité de suivi environnement de Windfall
- Journée de maillage avec la Société du Plan Nord avec les entrepreneurs du Nord-du-Québec et notre équipe d'approvisionnement

AVRIL

- Journée de maillage avec les entrepreneurs de Waswanipi et notre équipe d'approvisionnement
- Rencontre de la communauté d'affaires à Chapais
- Rencontre avec la mairie et la direction générale de Chapais
- Rencontre à Chibougamau avec l'ARBJ
- Réunion du Comité de suivi environnement de Windfall

MAI

- Annonce de la transaction avec la cheffe de la Première Nation des Cris de Waswanipi et avec les chefs des Conseils des Anishnabe du Lac-Simon et des Atikamekw d'Opitciwan
- Rencontre lors de la transaction avec le maire de Lebel-sur-Quévillon
- Rencontre sur les activités d'exploration du projet Quévillon – Direction du Conseil de la Nation Anishnabe du Lac-Simon
- Rencontre de la Table interministérielle régionale

JUIN

- Rencontre avec la cheffe de la Première Nation des Cris de Waswanipi et le nouveau Conseil d'administration de Groupe Minier Windfall
- Rencontre avec le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan
- Activités sociales avec les évacués de Waswanipi à Québec et à Trois-Rivières
- Soutien continu et communications avec Lebel-sur-Quévillon et les autres parties prenantes pendant les incendies de forêt

JUILLET ET AOÛT

- Appels de suivi effectués régulièrement avec les dirigeants du Conseil de la Première Nation des Cris de Waswanipi et avec le maire de Lebel-sur-Quévillon
- Rencontre du Comité de collaboration avec Lebel-sur-Quévillon et l'Administration régionale Baie-James (ARBJ)
- Réunion du Comité de suivi environnement de Windfall



SEPTEMBRE

- Visite de l'équipe des relations communautaires à Waswanipi – rencontres avec la cheffe, la direction du centre professionnel de formation et la direction du complexe sportif
- Visite de l'équipe des relations communautaires à Lebel-sur-Quévillon – rencontre avec le maire
- Réunions du Comité de suivi environnement de Windfall (2)

OCTOBRE

- Rencontres sur les activités d'exploration d'Urban-Barry – lignes de trappe W26, W25A et W25B
- Rencontres avec la mairie et la direction générale de Chapais, Chibougamau et Lebel-sur-Quévillon
- Réunion du Comité de suivi environnement de Windfall



NOVEMBRE

- Consultations publiques à Waswanipi et Lebel-sur-Quévillon sur le programme de biodiversité concernant l'effet de l'incendie de forêt
- Réunion du Comité de suivi environnement de Windfall
- Participation à l'événement Feux de forêt 2023 – bilan et constats
- Rencontre avec le chef et la direction du Conseil de la Nation Anishnabe du Lac-Simon



DIALOGUE AVEC NOS PARTENAIRES

Nous avons un protocole de relations communautaires qui permet l'identification des parties prenantes et le dialogue avec nos communautés.

PLANIFICATION	MISE EN ŒUVRE	DOCUMENTATION
Déterminer la responsabilité de l'obligation d'informer	Communication en continu	Rapports
Identifier les parties prenantes	Prise en compte des préoccupations	Procès-verbaux
Contacter les parties prenantes clés	Respect des engagements	Autorisations
Avis écrits et obtention des autorisations	Rétroaction	Avis
Rencontres	Suivis	Protocoles de communication
Information aux employés et aux entrepreneurs		Préoccupations et engagements
		Dossiers de communication

Minière Osisko reconnaît la vision unique des communautés des Premières Nations et leur riche contribution à notre diversité sociale, notamment en ce qui concerne les langues, les cultures, les valeurs, les histoires, les savoirs traditionnels et les liens particuliers à l'environnement naturel. Nous respectons également leurs institutions et leurs droits, notamment le droit à l'autodétermination.

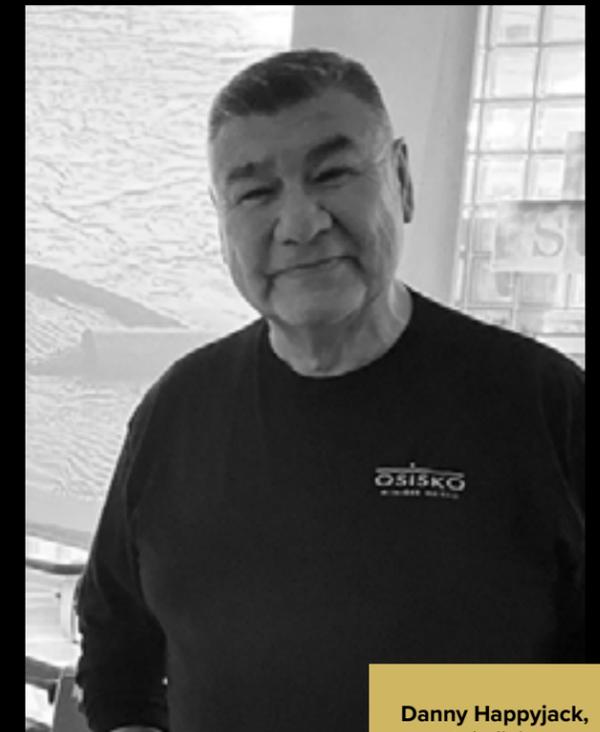
Notre approche est flexible et peut être adaptée à la rétroaction reçue par la communauté. Nous nous engageons à comprendre les opinions et les préoccupations de nos parties prenantes et nous discutons ouvertement de nos activités et de notre bilan. L'équipe entretient des relations avec nos communautés d'accueil et nos parties prenantes qui témoignent d'un intérêt pour nos activités, qu'elles soient autochtones ou non. Nous avons différentes approches :

- **En partageant des informations lors de réunions tenues régulièrement avec les utilisateurs du territoire et les représentants officiels, comme les parties prenantes ou les comités stratégiques**
- **En présentant des témoignages aux communautés, aux écoles, aux gouvernements, aux utilisateurs du territoire et aux partenaires socioéconomiques**
- **En adressant des lettres d'information à nos principales parties prenantes**
- **En organisant des visites du site en superficie et sous terre pour nos principales parties prenantes et à des fins éducatives**
- **En participant aux événements communautaires et à des activités culturelles**
- **En encourageant un dialogue ouvert, formel et informel, ainsi que des activités de consultation**
- **En veillant à ce que nos activités aient un impact sur les communautés d'accueil**

Ces activités nous permettent d'en apprendre plus sur la culture des communautés qui nous accueillent, leurs activités et la relation qu'elles entretiennent avec le territoire. Nous sollicitons leurs connaissances pour minimiser les effets négatifs potentiels et maximiser les impacts positifs de nos projets sur leurs activités traditionnelles, sur les sites culturels et sur l'environnement. En 2023, nous avons tenu plus de 55 rencontres, en présentiel ou en virtuel, avec les différentes parties

prenantes ayant un lien avec nos différents projets. Au projet Windfall, nous avons l'occasion de rencontrer régulièrement les représentants de la Première Nation des Cris de Waswanipi et les intendants des territoires cris traditionnels (les maîtres de trappe) pour partager des informations sur l'utilisation du territoire.

À mesure que le projet Windfall progresse, les plans de communication et de consultation sont ajustés afin d'engager les communautés autochtones et non autochtones en fonction des commentaires reçus des parties prenantes. L'objectif est d'informer et de consulter la population, les utilisateurs allochtones et les Premières Nations sur les activités liées au projet, de recueillir leurs commentaires et de répondre à leurs préoccupations par des mesures concrètes.



Danny Happyjack,
agent de liaison

PREMIÈRE NATION DES CRIS DE WASWANIPÍ

Le projet Windfall est situé sur les terres traditionnelles de la Première Nation des Cris de Waswanipi, en particulier sur les lignes de trappe W25B et W25A. La communauté crie se trouve à environ 75 kilomètres au nord-nord-ouest du site Windfall.

Au cours des années, nous avons informé divers représentants élus, administrateurs et organisations de la communauté de nos travaux d'exploration. De plus, nous avons eu plusieurs rencontres avec les maîtres de trappe pour expliquer les travaux que nous menons et pour comprendre comment ils utilisent le territoire. Afin de faciliter la poursuite de leurs activités traditionnelles, nous offrons occasionnellement aux maîtres de trappe des services, comme l'ouverture de routes ou un don en carburant, en geste de bon voisinage. Nous avons un agent de liaison dans la communauté de Waswanipi depuis 2017.

En 2023, nous avons organisé environ 27 rencontres en présentiel ou virtuelles avec des représentants et des membres de la communauté de la Première Nation des Cris de Waswanipi, y compris des rencontres du Comité de suivi environnement de Windfall, ainsi que des présentations publiques et aux membres du conseil de bande.

Cette année aura aussi été l'occasion d'augmenter notre présence auprès de la communauté. Commençant l'année avec une journée portes ouvertes, nous avons poursuivi nos rencontres régulières avec la communauté, et ce, malgré les difficultés logistiques associées aux feux de forêt. Plusieurs voyages ont été organisés à Waswanipi afin d'approfondir nos relations avec les divers intervenants.

Les divers programmes d'exploration, autant ceux propres à Minière Osisko que ceux que nous partageons avec Groupe Minier Windfall, ont aussi été l'occasion d'organiser des rencontres avec les différents maîtres de trappe qui occupent le territoire. Ces rencontres, toujours riches en apprentissages, nous ont souvent permis de mettre à contribution le savoir traditionnel des Cris afin de bonifier nos approches, notamment en matière environnementale.

Toutefois, le point d'orgue de nos relations avec cette communauté aura été durant les périodes d'évacuation partielle lors des feux de forêt. Il est important de préciser que ces évacuations visaient les personnes les plus vulnérables, soit les aînés et les familles. Par conséquent, en plus du déracinement, les évacués étaient coupés d'une part importante de leur tissu social. Par suite d'appels avec les leaders de Waswanipi, nous avons donc décidé de prendre en charge la tenue d'activités informatives et sportives, telles que des visites à l'Aquarium de Québec et dans des centres d'amusement et sportifs afin de soutenir leur moral, mais aussi de rendre leur séjour forcé dans le sud le moins désagréable possible.

Finalement, à l'automne nous avons consulté la communauté, ainsi que les représentants du Conseil à propos de notre programme sur la biodiversité. Notre choix de faire porter ce programme sur les conséquences des feux de forêt a même été initialement proposé par la communauté. Outre quelques recommandations sur les espèces fauniques à inclure et une demande d'avoir accès aux résultats, la communauté est très satisfaite de notre démarche.



Portes ouvertes Waswanipi

LEBEL-SUR-QUÉVILLON

La communauté allochtone la plus proche du projet Windfall est Lebel-sur-Quévillon, où Minière Osisko a établi une carothèque et un bureau. Depuis 2016, nous avons rencontré des représentants et des membres de la communauté à plus de 11 reprises pour discuter du projet Windfall et partager des informations sur les activités d'exploration, les emplois, les possibilités d'affaires, les résultats et les études. De plus, le contact constant avec les autorités de la municipalité amène un sentiment de confort et de promiscuité dont le nombre de rencontres officielles ne rend pas compte.

En 2017, nous avons conclu un accord de collaboration avec la municipalité de Lebel-sur-Quévillon. Il vise à favoriser l'acceptabilité sociale du projet, à assurer une communication transparente et efficace avec la ville, ainsi qu'à maximiser les retombées socioéconomiques pour la ville dans un esprit de partenariat. Depuis 2019, l'Administration Régionale Baie-James (ARBJ) est impliquée dans les réunions du comité.

De nombreuses initiatives ont été amorcées en 2023 avec cette municipalité. En début d'année, nous y avons tenu une journée portes ouvertes qui a attiré plus de 50 personnes. Cette journée a été l'occasion de répondre à plusieurs questions que la population avait sur le projet, notamment sur les horaires de travail prévus, ainsi que sur le transport des futurs travailleurs.



Portes ouvertes Lebel-sur-Quévillon

Durant les feux de forêt, et contrairement à la communauté de Waswanipi, la ville de Lebel-sur-Quévillon a été évacuée complètement à deux reprises. Notre présence sur le territoire aura permis à la municipalité de procéder rapidement à l'évacuation de ses résidents, puisque les autobus que nous maintenons à proximité pour le déplacement de nos employés étaient proches et disponibles pour permettre l'évacuation des citoyens.

L'automne a aussi été l'occasion de faire plusieurs rencontres informelles avec les autorités et la population de Lebel-sur-Quévillon. Nous avons beaucoup misé sur une présence visible et accessible dans la communauté. Comme à Waswanipi, nous avons consulté la communauté à propos de notre programme sur la biodiversité. Notre choix de faire porter ce programme sur les conséquences des feux de forêt a aussi fait l'unanimité.

L'élection d'un nouveau Conseil des Anishnabe de Lac-Simon en février a été l'occasion d'entrer en contact avec eux et d'aller les rencontrer dans le cadre de notre projet Quévillon. Cette rencontre a été suivie de trois autres, dont une avec le Conseil et deux avec l'administration du Conseil. Nous continuons à travailler avec la communauté pour maximiser les retombées positives associées à nos activités. Nous avons intégré des entreprises de la communauté lors des appels d'offres, leur permettant ainsi de bénéficier de retombées dans le cadre de notre projet Quévillon.

Nous avons également tenu une rencontre avec les membres du Conseil de la Nation Atikamekw d'Opitciwan en juin. Des rencontres subséquentes sont prévues en 2024. Malheureusement, cette communauté a aussi été impactée par les incendies de forêt en 2023, ce qui a limité les occasions de contact.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ET APPROVISIONNEMENT INCLUSIF

Nos activités d'exploration créent de la valeur économique au Québec et au Canada, par la création d'emplois, l'approvisionnement local, et les paiements aux différents ordres de gouvernement. Nous avons en place une Politique d'approvisionnement responsable et un Code de conduite pour les fournisseurs (disponibles sur miniereosisko.com).

En 2023, Minière Osisko et Groupe Minier Windfall ont dépensé environ 90 millions de dollars en travaux d'exploration et en activités connexes, principalement sur le projet Windfall.

Nous nous efforçons d'offrir des occasions d'affaires à nos entrepreneurs locaux et nos partenaires des Premières Nations. En 2023, 81 % de nos achats ont été effectués au Québec et en Ontario, ce qui inclut 50 millions de dollars auprès d'entreprises ou de coentreprises autochtones. Dans le processus d'appel d'offres, l'équipe d'approvisionnement invite les entreprises à proximité du projet Windfall et invite aussi les entreprises des Premières Nations.

DÉPENSES ET EMPREINTE LOCALE

TYPE DE DÉPENSES	2023	2022	2021
Dépenses en exploration et autres activités connexes	90 M\$	89 M\$	191 M\$
Frais généraux et administratifs (incluant les salaires, les avantages sociaux et les indemnités de départ)	22 M\$	13,1 M\$	10,6 M\$
Impôts des employés	14,4 M\$	11,2 M\$	8,6 M\$
Paiement au gouvernement	2,4 M\$	6,1 M\$	0,6 M\$
Achats au Québec et en Ontario	81 %	90 %	74 %
Contrats et achats auprès d'entreprises autochtones	50 M\$	70 M\$	85 M\$

Nous déclarons également nos paiements conformément à la Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif du gouvernement canadien. Vous pouvez consulter ce rapport sur le site miniereosisko.com.

En 2023, 23 % des travailleurs (employés et entrepreneurs) du projet Windfall provenaient des communautés des Premières Nations, en particulier de la communauté de la Première Nation des Cris de Waswanipi. Depuis 2017, nous avons eu entre 61 et 106 travailleurs autochtones sur le site Windfall, ce qui représente, selon les années, entre 12 % et 25 % de la main-d'œuvre.

Au projet Windfall, nous travaillons avec nos partenaires des Premières Nations pour offrir des occasions d'affaires aux entreprises locales. Nous faisons appel à des entreprises et des coentreprises autochtones pour les ouvrages de génie civil, les services de restauration, l'entretien des routes, l'approvisionnement en carburant, le développement de la rampe d'exploration et le forage. Nous les encourageons à embaucher localement et à augmenter leur nombre de travailleurs autochtones.

TRAVAILLEURS AUTOCHTONES (EMPLOYÉS ET ENTREPRENEURS)

PROJET	2023	2022	2021
WINDFALL ET URBAN BARRY	96	74	105
AUTRES PROJETS	0	0	0
TOTAL	96	74	105

INVESTIR DANS NOS COMMUNAUTÉS

En vertu de notre Politique sur les relations communautaires, Minière Osisko s'est engagée à contribuer au développement de nos communautés d'accueil par l'entremise de projets de développement durable axés sur la communauté. En 2023, nous avons investi plus de 356 000 \$, en ce qui concerne l'entreprise et le projet.

COMMANDITES ET DONS

CATÉGORIE	2023	2022	2021
PROJET	120 131 \$	122 176 \$	78 907 \$
ENTREPRISE	235 600 \$	259 281 \$	161 325 \$
TOTAL	356 731 \$	381 457 \$	240 232 \$



Équipe de Waswanipi au tournoi régional d'Oujé-Bougoumou



Activités tenues avec la communauté de Waswanipi lors de l'évacuation



PROGRAMME DE COMMANDITES CONCERNANT LE PROJET – UN LIEN AVEC LES RÉGIONS NORDIQUES

CHAMPS D'INTÉRÊT	EXEMPLES DE CONTRIBUTIONS
SCIENCE ET ÉDUCATION	Initiative avec l'Université d'Ottawa sur le leadership autochtone, soutien à plusieurs associations étudiantes en géologie, ainsi que des mesures en lien avec la persévérance et la réussite académique avec l'école secondaire La Taïga de Lebel-sur-Quévillon, l'école primaire Rainbow de Waswanipi et le Centre de formation professionnelle de Val-d'Or.
ENVIRONNEMENT	Activités dans le cadre de la Journée de la Terre par le comité Lebel Environnement, participation au projet de développement d'un guide terrain adapté à la région Nord-du-Québec pour l'herpétofaune.
SANTÉ ET SPORT	Événements et projets sportifs, s'adressant particulièrement aux familles et aux jeunes ou permettant un meilleur accès aux infrastructures sportives, notamment le sport étudiant de l'école secondaire La Taïga de Lebel-sur-Quévillon et leur club de patinage et les équipes de hockey, ballon-balai et volleyball.
ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES ET CULTURELLES	Appuyer des événements communautaires et culturels, ainsi que des organisations qui offrent des services à une clientèle précaire ou qui luttent contre la pauvreté, notamment à Waswanipi et à Lebel-sur-Quévillon : des tournois de pêche, du soutien pour les maîtres de ligne de trappe cris pour la poursuite d'activités traditionnelles, voyage pour des familles à faible revenu de Waswanipi, de même que la Fête de la famille, le comité de la Fête nationale, le tournoi de golf du maire, la distribution de sacs d'école et la Maison des jeunes de Lebel-sur-Quévillon. Nous avons aussi soutenu les familles de Waswanipi lors des évacuations de l'été dernier en prenant en charge les activités récréatives et sportives pour la communauté lors de ces événements. De plus, nous avons contribué à l'achat et à l'installation de jeux d'eau à Lebel-sur-Quévillon.
PARTENAIRES SOCIOÉCONOMIQUES	Soutien pour nos partenaires socioéconomiques et d'affaires, incluant le Bureau de commercialisation de la Société du Plan Nord, la SADC Chibougamau-Chapais et l'Alliance économique de la Nation crie et de l'Abitibi-Témiscamingue.
ASSOCIATIONS SECTORIELLES	Activités et projets de sensibilisation du public à l'industrie minière par le biais de différentes activités d'information.

COMMANDITES CORPORATIVES

Notre programme de dons et de commandites corporatives soutient des programmes en lien avec l'industrie minière, des initiatives en éducation, en santé, en environnement et des équipes de sport.

Nous continuons notre contribution au fonds Osisko Mining Inc. Decolonization and Indigenization Initiative créé en 2020 en partenariat avec la faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa afin de :

- Soutenir l'intégration des histoires, des méthodologies et des visions du monde autochtone dans le programme d'études
- Mieux reconnaître les étudiants autochtones et améliorer la rétention
- Aider à développer une compréhension commune entre les étudiants autochtones et non autochtones
- Favoriser une meilleure appréciation de la complexité du paysage social et une plus grande collaboration entre les divers peuples

Nous appuyons diverses initiatives en lien avec les soins de santé, dont la Fondation SickKids pour les enfants malades. Cette fondation répond aux besoins les plus criants, tels que le financement de la recherche, les avancées cliniques et les soins de compassion. Nous soutenons également La fondation Jean Lapointe qui offre des services aux personnes victimes de dépendance.



Cohorte 2023 du Forum Bled sur le leadership destiné pour dix jeunes leaders noirs et autochtones de partout au Canada

ENVIRONNEMENT

NOTRE APPROCHE

En tant que société d'exploration minière, nous sommes conscients des risques environnementaux associés à nos activités. Ces risques sont gérés conformément à notre Politique sur l'environnement, approuvée par notre chef de la Direction et disponible sur notre site Web.

Nous croyons qu'être un bon citoyen corporatif implique d'assurer une gestion intégrée et inclusive de l'environnement, de protéger la santé et le bien-être de nos travailleurs et de nos voisins, de dialoguer avec nos parties prenantes et de servir de moteur économique pour nos communautés d'accueil. En comprenant et en écoutant les préoccupations et les suggestions de nos parties prenantes, nous cherchons des façons innovatrices de conjuguer les attentes économiques et sociétales.

Pour assurer une gestion efficace, le Comité de développement durable de notre conseil d'administration supervise nos initiatives, avec le soutien de notre vice-présidente, chargée de l'environnement et des relations communautaires. La conformité légale est l'une de nos priorités, de même que l'amélioration continue de nos pratiques environnementales. Nous sommes en perpétuelle recherche de projets et de partenariats pour la mise en place de programmes relativement à la protection de l'environnement, à la préservation de la biodiversité et à la diminution de notre empreinte écologique.

La surveillance continue de nos activités et la communication de notre performance environnementale sont essentielles. Nous rapportons trimestriellement nos résultats ainsi que nos défis au conseil d'administration et nous partageons les informations avec la communauté par le biais du Comité de suivi environnemental de Windfall, en collaboration avec la Première Nation des Cris de Waswanipi. Ce comité favorise le dialogue, la mise en place de mesures en réponse aux préoccupations communautaires et il vise à renforcer notre projet grâce à la transparence et au respect mutuel.

NOS ENGAGEMENTS

- Protéger l'environnement
- Respecter les lois et règlements applicables à nos activités
- Appliquer l'approche d'atténuation « éviter-minimiser-restaurer-compenser » afin de tendre vers l'absence de perte nette de biodiversité
- Élaborer des plans d'action d'urgence pour atténuer les effets négatifs des événements imprévus
- Accroître la conscience environnementale des employés en leur offrant de la formation et des outils appropriés pour prévenir les risques et répondre efficacement à tout incident
- Assurer une utilisation efficace, intégrée et inclusive des ressources naturelles et des biens de consommation tels que l'eau et l'énergie
- Minimiser l'empreinte de nos activités et réduire les émissions dans l'air, l'eau et le sol
- Évaluer notre résilience aux changements climatiques
- Restaurer les sites pour assurer leur stabilité physique et chimique et rétablir la viabilité et la diversité des écosystèmes par des mesures de réhabilitation progressive
- Veiller à ce que les parties intéressées potentiellement affectées par les impacts soient consultées et informées de nos performances et objectifs environnementaux
- Viser l'amélioration continue en mettant en œuvre des programmes de gestion environnementale
- Collaborer avec les principales communautés d'intérêts et le gouvernement à l'aide de partenariats et/ou de partage d'information afin d'améliorer les connaissances de l'industrie et sa contribution à la conservation de l'environnement



LES DÉFIS DE L'ANNÉE EN ENVIRONNEMENT

L'année 2023 a été marquée par le dépôt de l'étude d'impact au COMEX le 29 mars, ce qui représente une étape importante pour le développement du projet vers un site minier. Tout au long de l'année, l'équipe d'ingénierie a poursuivi l'optimisation du projet et a porté une attention particulière à la réduction de l'empreinte des infrastructures et à l'amélioration de la gestion de l'eau. La conception des infrastructures relatives à la gestion des aires d'accumulation a également été revue et perfectionnée. Un addenda faisant état de toutes les mises à jour a été déposé le 21 décembre.

L'intensité des feux de forêt de la saison estivale de 2023 (mai à juillet) marquera la mémoire collective pendant de nombreuses années. Le 2 juin, le site Windfall a dû être complètement évacué. Le 6 juin, le feu est arrivé au site Windfall par le nord où il est resté généralement du côté ouest des installations, puis le 13 juin, le feu est revenu par le sud où il s'est arrêté aux limites du campement d'exploration. Les infrastructures existantes ont seulement subi des dommages mineurs.

À la suite des feux de forêt, les communautés ont manifesté leur inquiétude quant à la régénération de la flore et au retour de la faune. Étant toujours en recherche de projets novateurs pour compenser la perte de milieux naturels qu'occasionnera le projet, un programme de biodiversité a été élaboré. Plusieurs études sont prévues pour comprendre les impacts des feux de forêt sur l'eau de surface, la végétation, la faune et le benthos, tout en intégrant les intérêts et préoccupations des maîtres de trappe et de leur famille, ainsi que des populations locales comme les membres de la PNCW et les Quévillonnais. Le programme va commencer dès 2024 et se poursuivre jusqu'en 2033.

L'entente historique entre Minière Osisko et la Première Nation des Cris de Waswanipi pour la construction de la ligne de transmission électrique Kuikuhaacheu a été un jalon important de l'année 2022. La ligne électrique a été construite au cours de l'année 2023 par la Corporation Miyuukaa pour relier le poste Waswanipi au site Windfall en date du 18 janvier 2024. Cette ligne électrique est un atout majeur pour diminuer la dépendance du site aux énergies fossiles.

L'obtention des autorisations pour la poursuite de nos activités d'exploration pour les prochaines années nécessitait la mise en place de certaines infrastructures pour nous assurer, entre autres, de la saine gestion des eaux sur le site. C'est ainsi qu'au printemps 2023, nous avons amorcé la construction de plusieurs infrastructures de la gestion des eaux, telles que de nouveaux bassins, un agrandissement de la halde à stériles actuelle, des fossés, ainsi qu'une toute nouvelle usine de traitement de l'eau qui nous permettra, dans une première étape, de traiter les eaux minières pouvant contenir de l'azote ammoniacal. Cette nouvelle usine de traitement fonctionnera de pair avec les unités de traitement temporaires au site et permettra d'optimiser le volume d'eau traitée. Durant l'année 2023, nous avons achevé la construction de deux bassins, tandis que les travaux se poursuivent en 2024 pour l'usine de traitement de l'eau, l'agrandissement de la halde à stériles et la finalisation d'un troisième bassin.

FAITS SAILLANTS 2023



275 322 m³
d'eau traitée et retournée dans l'environnement



1 non-conformité
à l'effluent final



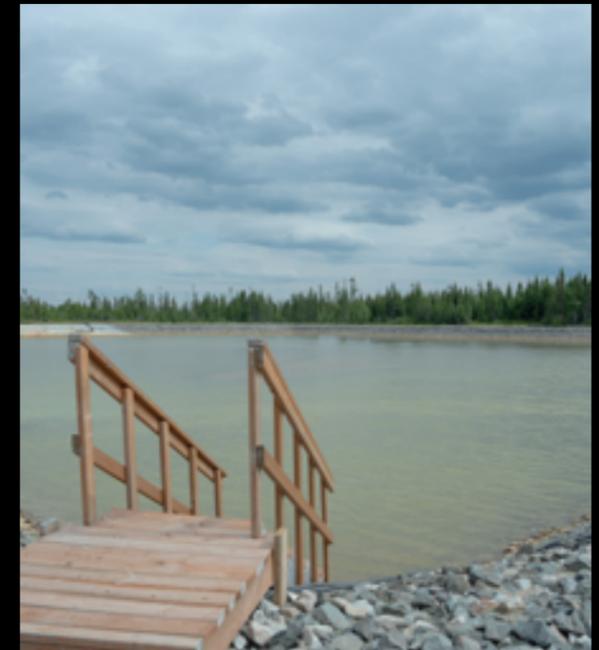
21 845 kg
de déchets domestiques compostés



7 695 kg
de carton composté



22 407 t CO₂ éq.
produites par le projet Windfall

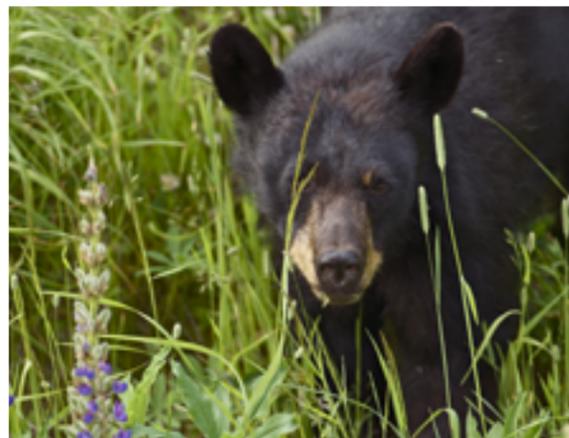
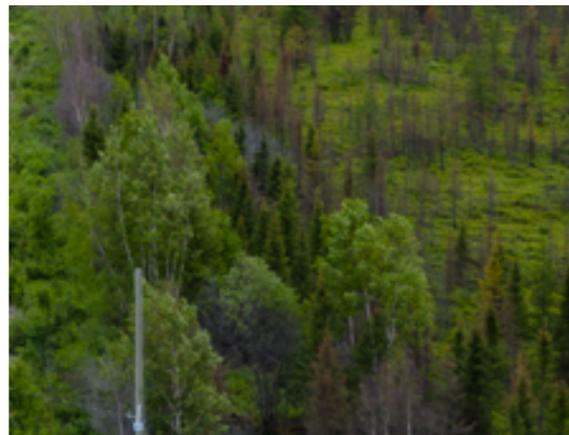


ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

L'étude d'impact a été soumise au Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social (COMEX) le 29 mars 2023. Les huit volumes de l'étude d'impact ainsi que les études sectorielles sont disponibles sur le site de miniereosisko.com et sur le site de groupeminierwindfall.com. La liste des études sectorielles est présentée dans le tableau suivant.

LISTE DES ÉTUDES SECTORIELLES

- Étude de potentiel archéologique
- Faune aviaire
- Chiroptères
- Ichtyofaune et benthos
- Caractérisation géochimique des matériaux miniers
- Grande faune
- Herpétofaune
- Étude hydrogéologique pour la mine souterraine
- Climatologie et hydrologie
- Animaux à fourrure, petite faune et micromammifères
- Résilience aux changements climatiques
- Retombées économiques du projet minier Windfall
- Évaluation de la teneur de fond naturelle dans les sols
- Végétation



Le travail d'optimisation en continu du projet ainsi que la réception de l'avis du COMEX le 25 août 2023 demandant des informations additionnelles nous ont conduits à mettre à jour des rapports existants et à réaliser 13 nouvelles études. Un addenda à l'étude d'impact a ainsi été déposé le 21 décembre 2023. Il est disponible sur le site de miniereosisko.com et sur le site de groupeminierwindfall.com. Les rapports mis à jour de même que les nouvelles études sont présentés dans le tableau suivant.

ÉTUDES MISES À JOUR

- Estimation des émissions de GES du projet
- Ambiance sonore et vibrations
- Modélisation des conséquences
- Modélisation des émissions atmosphériques
- Eau de surface et sédiments
- Chapitre des programmes environnementaux
- Évaluation des teneurs de fond dans l'eau souterraine

NOUVELLES ÉTUDES

- Qualité de l'eau à l'effluent final
- Étude des sols pour l'installation d'un système de traitement des eaux sanitaires pour le campement des travailleurs
- Étude sur les solutions de recharge pour l'entreposage des résidus miniers
- Plan de gestion des poussières
- Étude hydrogéologique complémentaire
- Modélisation du transport des contaminants au parc à résidus
- Modélisation du transport des contaminants à la halde à stériles
- Étude hydraulique de l'aval de l'effluent minier
- Rapport des impacts indirects sur l'habitat du poisson
- Étude de dilution en aval de l'effluent minier
- Programme pour la biodiversité (compensation pour milieux humides)
- Évaluation environnementale de site (ÉES) Phase I
- Caribou forestier dans un contexte de connectivité écologique

Minière Osisko a mis en place une stratégie proactive de relations avec les communautés, permettant d'amorcer un dialogue constructif, de déterminer les enjeux, et de forger des liens de confiance et de collaboration. C'est dans cette optique qu'Osisko a mené des consultations plus rapprochées auprès des diverses parties prenantes et des organismes en janvier et février 2023 avant le dépôt de l'étude d'impact au COMEX. Ces consultations ont permis d'intégrer les préoccupations et les suggestions des communautés concernant la future exploitation de la mine Windfall dans l'étude d'impact sur l'environnement.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES, ÉNERGIE ET QUALITÉ DE L'AIR

Depuis 2018, la prise en compte des changements climatiques dans le régime d'autorisation environnementale du Québec est requise, conformément à la Directive pour la réalisation d'une étude impact sur l'environnement. Minière Osisko est consciente que les changements climatiques peuvent affecter significativement nos opérations et leurs impacts sur l'environnement. Ce risque a aussi été déterminé et ajouté dans la circulaire d'information de la Direction publiée en mars 2024.

C'est dans ce contexte qu'une première estimation des émissions de gaz à effet de serre (GES) du projet a été réalisée en mars 2023 puis mise à jour en décembre 2023. La contribution du projet aux émissions de GES a été évaluée et les possibilités de réduction de ces émissions ont été établies. D'autre part, une étude sur la résilience aux changements climatiques a été publiée en février 2023. Les impacts des changements climatiques anticipés sur le projet, de même que sur son milieu de réalisation ont été analysés, et les mesures d'adaptation adéquates pour

toute la durée de vie du projet ont été déterminées. Ainsi, une stratégie a été élaborée visant à minimiser les risques associés aux changements climatiques. Cette stratégie s'appuie sur une analyse exhaustive des tendances climatiques historiques et futures, afin d'établir des critères techniques solides pour la conception du projet.

Cette approche assure que notre projet non seulement respecte les meilleures pratiques en matière de durabilité, mais est également préparé à faire face aux défis environnementaux futurs, renforçant ainsi sa résilience face aux changements climatiques.

Dans le cadre de l'optimisation du projet, la révision de l'estimation des GES a tenu compte des modifications apportées au projet. La somme des émissions directes et indirectes durant les phases de construction et d'exploitation totaliserait environ 594 kT CO₂ équivalent (CO₂eq.). Le tableau suivant résume le total des émissions des GES durant toute la durée du projet.

PHASE	PÉRIODE	ÉMISSIONS DE GES (T CO ₂ EQ)		
		DIRECTES	INDIRECTES	TOTAL
CONSTRUCTION/ PRÉPRODUCTION	2025-2026	113 863	13 353	127 216
EXPLOITATION	2027-2036	408 034	59 117	467 151
TOTAL				594 367

Une étude des mesures d'efficacité énergétique est également en cours afin d'évaluer divers scénarios en lien direct avec le chauffage, la ventilation et la consommation d'eau chaude domestique. Cette étude a pour objectif de réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de GES à travers différentes mesures qui pourraient être prises sur le site Windfall.



RÉDUCTION DIRECTE DES POUSSIÈRES

La réduction des poussières sur un site d'exploration minière peut avoir plusieurs impacts positifs sur l'environnement local. Ainsi, en mettant en place divers moyens pour minimiser la formation de poussières, nous nous assurons de la réduction de la pollution de l'air, la protection de la biodiversité, la protection des ressources en eau et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Réduction de la pollution de l'air : Les poussières en suspension peuvent libérer de fines particules et divers composés nocifs. En réduisant les poussières, nous améliorons donc la qualité de l'air et nous pouvons également réduire les émissions de polluants atmosphériques qui contribuent au réchauffement climatique.

Protection de la biodiversité : Les poussières peuvent perturber les habitats naturels des espèces locales en recouvrant la végétation, en affectant la qualité de l'air et en contaminant les sources d'eau. En réduisant les poussières, nous pouvons préserver la biodiversité en maintenant des conditions environnementales plus saines pour les plantes et les diverses espèces animales. Les poussières peuvent affecter la qualité des sols en les appauvrissant et en perturbant les écosystèmes locaux. En réduisant les poussières, nous assurons le maintien de la fertilité des sols et la protection des habitats naturels, ce qui contribue à la résilience des écosystèmes face aux changements climatiques.

Protection des ressources en eau : Les poussières peuvent se déposer et contaminer les plans d'eau à proximité du site, ce qui peut entraîner une contamination de l'eau, nuire aux écosystèmes aquatiques et à la communauté qui peuvent dépendre de ces ressources.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre : En réduisant les poussières et en améliorant l'efficacité des opérations sur le site, on peut diminuer la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre associées aux activités minières. Cela contribue à atténuer les changements climatiques en réduisant la contribution de l'industrie aux émissions de gaz à effet de serre.

Les sources de poussières sur le site proviennent principalement des chemins de circulation et de vastes surfaces non asphaltés ou similaires où les poussières peuvent y être soulevées. Pour s'assurer de minimiser la présence de poussières, diverses solutions sont employées au site Windfall :

- 1. Utilisation d'abat-poussières sur les chemins de circulation : afin de rabattre les poussières fines qui se soulèvent, nous ajoutons sur les surfaces des solutions abat-poussières à l'aide de machinerie spécialisée. Le principal abat-poussières utilisé au site est l'eau. Il est possible d'utiliser un abat-poussières à base de sel de certification BNQ.**
- 2. Réduction des limites de vitesse de circulation : en limitant les vitesses et autres zones de circulation, nous évitons de soulever les poussières. La vitesse maximale autorisée sur le site est de 30 km/h. Ainsi, nous limitons de beaucoup la formation de poussière par la circulation de véhicules.**
- 3. Revégétalisation : en nous assurant de revégétaliser les zones où il y a eu des activités d'exploration, nous diminuons grandement l'effet d'érosion éolienne. Le couvert végétal permet de stabiliser le sol; il agit comme une barrière physique contre le vent, ce qui aide à capturer les particules fines et permet également d'augmenter l'humidité relative de l'air plus élevée, réduisant la suspension des particules fines.**

En combinant ces diverses mesures d'atténuation des poussières, nous pouvons réduire de manière significative la production de poussière sur un site. En 2024, nous commencerons un projet pour mettre en place des stations de mesure de la qualité de l'air et il sera ainsi possible d'effectuer un suivi de la qualité de l'air en continu au pourtour de nos installations.

LIGNE ÉLECTRIQUE

Le site Windfall est situé dans un emplacement isolé dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James, à 115 km par la route de Lebel-sur-Quévillon et est accessible seulement par des chemins forestiers. Entre 2017 et 2024, le site était alimenté par des groupes électrogènes (génératrices) qui fonctionnaient au diesel.

Depuis le 18 janvier 2024, Miyuukaa Corporation, une filiale de la PNCW, a terminé la construction de la ligne électrique de 69 kV entre Waswanipi et le site Windfall, permettant l'arrêt complet des génératrices actuellement au site. La PNCW détient et exploitera la ligne de transmission dédiée de 69 kV qui transportera de l'hydroélectricité jusqu'au projet Windfall. À la suite de l'entente signée entre Groupe Minier Windfall (GMW) et Hydro-Québec en octobre 2023, ce raccordement permettra d'acheminer, dans un premier temps, un maximum de 7 MW jusqu'au site de Windfall et un total de 27,4 MW à partir de la fin de l'année 2024. Cette entente permettra d'assurer une alimentation en électricité verte à partir du réseau d'Hydro-Québec durant toute la période de construction et d'exploitation du complexe minier.

Selon la révision de l'estimation des émissions de GES du projet réalisée en 2023, les émissions de GES liées à l'utilisation de l'électricité représenteraient 1,49 %

des émissions annuelles moyennes en exploitation produites par l'ensemble des activités de la mine projetée. Si des génératrices étaient utilisées pour générer la même quantité d'électricité, cela correspondrait à environ 64 806 480 litres de diesel par année et à une émission de GES de 174 kT de CO₂eq. annuellement.

Plusieurs lignes électriques de distribution aérienne à 13,8 kV permettent l'alimentation des différentes zones du complexe (mine souterraine, système de traitement de l'eau, le campement d'exploration, etc.). Il est prévu que les lignes aériennes soient conservées pour les prochaines phases du projet, et il est aussi prévu que les groupes électrogènes soient réutilisés pour l'alimentation électrique de secours et pour les périodes de délestage imposées par Hydro-Québec, conformément à l'entente de contribution.

Afin d'optimiser les besoins énergétiques et l'impact sur l'environnement, la biénergie (propane et électricité) sera utilisée pour les besoins en chauffage. Lorsque la capacité électrique le permettra, l'électricité sera utilisée à la place du propane afin de réduire la génération de GES. En période de délestage imposé par Hydro-Québec, c'est le propane qui sera employé afin de réduire la consommation électrique.



CARBURANT

En attendant d'être relié à la ligne électrique de 69 kV, Minière Osisko, Groupe Minier Windfall et ses entrepreneurs utilisent principalement du diesel pour les équipements fixes, tels que les génératrices et les foreuses. Le diesel est également utilisé pour l'équipement lourd mobile, comme les véhicules hors routes souterrains et l'équipement d'entretien des routes. De plus, du propane est utilisé pour le chauffage du camp, de l'air de la rampe d'exploration souterraine et l'eau des foreuses durant la saison froide. Enfin, de l'essence est utilisée sur le site pour la flotte de véhicules légers, comprenant des camionnettes, des autobus et d'autres petits véhicules.

CONSOMMATION DE CARBURANT – PROJET WINDFALL

TYPE DE CARBURANT	KL			
	2023 (JANV. – AVRIL)	2023 (MAI – DÉC.)	2022	2021
DIESEL (COLORÉ)	2 526	3 180	7 851	9 632
PROPANE	779	423	1 222	948
DIESEL (CLAIR)	302	1 309	902	579
ESSENCE	113	204	330	524
JET- A	0	0	4	41

Les émissions de GES du projet ont été estimées en vertu du Programme de déclaration des émissions de GES (PDGES) d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) et du Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère (RDOCECA) du Québec. Les émissions de GES sont associées aux sources de combustion de carburant mobiles et stationnaires sur le site. Les émissions de GES et de contaminants atmosphériques sont déclarées et soumises tant au provincial qu'au fédéral. Il est important de mentionner qu'avec l'entrée en vigueur de la plus récente version du Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (RSPED) le 1er septembre 2022, l'exploration minière n'est plus une activité visée par le système. L'assujettissement du site Windfall a donc pris fin le 31 août 2022.

En 2023, les activités d'exploration à Windfall ont été ralenties, ce qui a abaissé les émissions qui se sont chiffrées à 23 125 t CO₂ éq. Il est à noter que les feux de forêt ont été la cause principale de cette diminution.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE – PROJET WINDFALL

CATÉGORIE	T CO ₂ EQ			
	2023 (JANV. – AVRIL)	2023 (MAI – DÉC.)	2022	2021
CO ₂ (DIOXYDE DE CARBONE)	9 129	13 278	26 421	27 810
CH ₄ (MÉTHANE)	19	34	59	85
N ₂ O (OXYDES NITREUX)	149	475	590	96
AUTRES	10	31	11	n.d.
TOTAL	9 307	13 818	27 081	27 991

Émission selon la méthodologie du PDGES.
n.d. : non disponible.





GESTION DE LA BIODIVERSITÉ

Le projet Windfall se situe au cœur de la forêt boréale et Minière Osisko doit adapter ses activités d'exploration et ses futures activités de construction à cette réalité. Conformément au protocole de gestion de la conservation de la biodiversité faisant partie de l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD), Minière Osisko s'est donné comme mandat de trouver des manières de contribuer à la conservation de la biodiversité et de réduire au maximum notre empreinte écologique.

Nos mesures de conservation de la biodiversité se basent principalement sur :

- la réalisation de nos activités en conformité avec les lois et les règlements applicables
- le respect des secteurs et des habitats valorisés par les communautés autochtones et par tous les utilisateurs du territoire
- l'évaluation et la surveillance des impacts de nos activités sur la biodiversité
- l'élaboration de plans d'urgence en cas d'événements imprévus
- la restauration de tout site impacté pour rétablir la viabilité et la diversité des écosystèmes par des mesures de réhabilitation progressive et adaptée
- la formation continue des employés afin d'élever leur conscience environnementale, de prévenir les risques et de répondre efficacement à tout incident
- la collaboration à des initiatives de recherche sur la biodiversité avec les principales communautés d'intérêts

Minière Osisko adhère à la démarche « éviter-minimiser-restaurer-compenser » et l'a intégrée tout au long de l'élaboration du projet afin de diminuer son impact sur la biodiversité. L'analyse des variantes et les mesures d'atténuation élaborées dans le cadre de l'étude d'impact ont, dans un premier temps, visé l'évitement et la minimisation des impacts sur les milieux humides et hydriques. Lors des optimisations apportées aux différentes infrastructures du projet, une attention particulière a été portée à la réduction de leur empreinte, ce qui a amené une diminution de 0,67 ha depuis le dépôt de l'étude d'impact en mars 2023. Ainsi, le projet empiètera sur une superficie de 64,94 ha d'habitat en milieu terrestre et de 48,16 ha de milieux humides et hydriques.

Bien que le projet ne soit pas soumis au Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques, considérant qu'il se situe au nord du 49e parallèle, un programme de biodiversité a été développé au cours de cette année. Ce dernier s'inscrit dans la finalité de cette démarche, en agissant comme « Plan de compensation des milieux humides et hydriques », milieux qui n'ont pu être évités par le projet dans un objectif de tendre vers le principe d'aucune perte nette sur la biodiversité.

La figure ci-dessous présente la démarche « éviter-minimiser-restaurer-compenser » qui a été suivie dans un objectif visant à atteindre le principe d'aucune perte nette sur la biodiversité.

ÉVITER

- Prévenir les conséquences en prenant en compte la présence de milieux sensibles le plus tôt possible dans l'élaboration du projet
- Depuis 2016, Minière Osisko collecte et analyse des données sur la végétation, la faune, les eaux de surface, les sédiments, la qualité de l'air, le bruit, l'archéologie et le climat
- Exemple : une conduite d'eau a été déplacée afin d'éviter la destruction d'un milieu humide

MINIMISER

- Minimiser les impacts inévitables sur le milieu récepteur durant le projet
- Exemple : le choix de certains équipements ont été privilégiés afin de diminuer nos émissions atmosphériques

RESTAURER

- Restaurer les sites impactés par nos activités

COMPENSER

- Équilibrer les pertes résiduelles par des actions compensatoires
- Un programme de biodiversité a été élaboré pour compenser les pertes occasionnées par le projet

FEUX DE FORÊT

Au pourtour du site Windfall, la saison des feux a débuté le 27 mai 2023, alors qu'un feu de forêt s'est déclenché à une vingtaine de kilomètres à l'ouest du site. Il a été maîtrisé dans les journées suivantes par les pompiers de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU). Par la suite, le 31 mai 2023, des événements météorologiques exceptionnels ont mené à de nombreux épisodes de foudre qui ont causé plusieurs foyers d'incendie dans le sud de la région Nord-du-Québec. La situation a rapidement dégénéré et les feux se sont propagés.

Le 2 juin 2023, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) a imposé la fermeture des forêts du domaine de l'état et le site Windfall a été évacué. L'équipe restreinte qui devait rester sur le site pour assurer le maintien des activités de sécurité minimales a aussi dû quitter la même journée à la demande de la Sûreté du Québec.

Les périodes de sécheresse qui ont suivi ont permis aux foyers d'incendie de prendre une ampleur jamais observée dans le secteur. Le mois de juin a été le plus aride des 100 dernières années au Québec, avec 49 mm de pluie; le site Windfall a été encore plus sec avec moins de 30 mm de pluie à la station météorologique du site, dont 20 mm dans les trois dernières journées du mois. Les citoyens de la ville de Lebel-sur-Quévillon

ont été particulièrement touchés, évacués à deux reprises puisque menacés directement par le passage des flammes. La communauté de la Première Nation des Cris de Waswanipi a aussi dû évacuer ses membres faisant partie de la population à risque. Ils étaient incommodés par la fumée épaisse qui se déplaçait, selon la direction des vents vers la communauté.

Au site Windfall, le feu est arrivé par le nord le 6 juin 2023. Il est passé du nord vers le sud en demeurant généralement à l'ouest des installations. Par la suite, le 13 juin 2023, le feu est revenu par le sud, s'arrêtant aux limites du campement d'exploration. Les dommages ont heureusement été minimaux.

Le campement d'exploration a rouvert le 9 juillet 2023 à la demande de la SOPFEU. Il a servi à héberger les pompiers qui combattaient les feux actifs sur le territoire. Graduellement, les travailleurs du site Windfall ont pu réintégrer le campement et la reprise des activités au site s'est effectuée.

Dans un rayon de 100 km autour du site du projet, deux incendies majeurs de forêt se sont approchés très près du site. Ces derniers ont brûlé respectivement une superficie de 481 991 hectares (ha) et 112 607 ha. Environ 14 % de la zone d'empiètement des infrastructures projetées se situe dans des secteurs brûlés.



PROGRAMME DE BIODIVERSITÉ

L'élévation globale des températures, les variations du régime de précipitations, les plus longues périodes de sécheresse, ainsi que la modification de la composition et de la répartition des espèces végétales qui caractérisent les changements climatiques sont notamment en cause de l'augmentation de la fréquence et de la sévérité des feux de forêt. Dans ce contexte où les changements climatiques sont susceptibles d'influencer le régime des feux de forêt et de contribuer à la fréquence et à la sévérité des feux de forêt, il apparaît pertinent de déterminer les effets principaux de ceux-ci sur les milieux naturels dans l'objectif de faire progresser les connaissances sur le sujet et de mitiger les impacts lorsque possible.

Le programme de biodiversité a été réfléchi et développé conjointement avec les membres de la communauté qui ont eu des échanges avec l'équipe de GMW durant les feux. Certains Cris étaient préoccupés par l'impact des feux sur la faune et sur le « retour à la normale », à savoir combien de temps prendra la nature pour se remettre de cet événement. Compte tenu de l'absence d'inventaires rigoureux permettant de détailler les conditions avant feu sur le territoire, l'analyse comparative s'avérait quasiment impossible. Ainsi, il a été proposé d'utiliser les connaissances recueillies au cours des années précédentes au site Windfall pour préciser les écarts entre la situation avant et après les feux.

GMW tient à fournir sa part d'efforts en compensant par le biais de la recherche de connaissances scientifiques tout en proposant des moyens pour aider la nature à se relever de cet événement dévastateur pour la biodiversité.

Le programme de biodiversité a ainsi pour objectif principal de compenser la perte de milieux humides et hydriques, de même que les pertes indirectes d'habitat du poisson occasionnées par le Projet grâce à un programme harmonisé avec le contexte actuel et répondant aux préoccupations de la communauté autochtone concernée par le Projet. **Ses objectifs spécifiques sont les suivants :**

- Améliorer la compréhension de l'effet des feux de forêt sur les habitats fauniques terrestres et aquatiques dans les environs du Projet;
- Documenter les effets principaux des feux de forêt sur les milieux naturels et sur la biodiversité par le

biais d'une revue de littérature;

- Relever les effets des feux de forêt à court et moyen terme sur le milieu physique, les habitats naturels ainsi que sur la faune terrestre et aquatique dans une zone d'étude un peu plus grande que la zone d'étude locale du milieu biophysique;
- Intégrer les intérêts et préoccupations des maîtres de trappe et de leur famille, ainsi que des populations locales comme les membres de la PNCW et les Quévillonnais dans le développement du programme de biodiversité.

L'élaboration du programme de biodiversité s'inscrit dans un processus de consultation continu auprès des membres de la PNCW et des Quévillonnais et sera donc adaptée en fonction de la rétroaction de la population locale.

Il propose, d'une part, des études complémentaires pour documenter les effets des modifications des milieux terrestres, humides et hydriques sur la faune et cherche, d'autre part, à répondre aux préoccupations formulées par la communauté autochtone concernée par le Projet.

Les trois principaux volets du programme de biodiversité sont les suivants :

1. Revue de littérature sur les effets des feux de forêt sur les milieux naturels
2. Études environnementales complémentaires sur les composantes où des effets sont attendus et/ou valorisées par les membres de la PNCW :
 - a. Qualité de l'eau de surface et benthos
 - b. Végétation (écotoxicologie, diversité et évolution des peuplements forestiers)
 - c. Faune terrestre (oiseau, lièvre d'Amérique et caribou)
3. Résumé des consultations auprès des populations locales

Le programme va commencer dès 2024 et se poursuivre jusqu'en 2033.

GESTION DES ESPÈCES À STATUT PARTICULIER

Nous savons que certaines espèces animales à statut particulier peuvent habiter dans des aires localisées près de nos activités d'exploration. Les espèces à statut particulier susceptibles d'être observées à proximité du site Windfall comprennent :

ESPÈCES À STATUT PARTICULIER – PROJET WINDFALL

CATÉGORIE	ESPÈCES FAUNIQVES
En voie de disparition ⁽¹⁾	Chauve-souris nordique Petite chauve-souris brune
Menacée ⁽¹⁾	Caribou forestier Engoulevent d'Amérique Paruline du Canada Moucherolle à côtes olive
Préoccupante ⁽¹⁾	Quiscale rouilleux
Vulnérable ⁽²⁾	Pygargue à tête blanche
Susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables ⁽²⁾	Chauve-souris argentée Chauve-souris rousse Chauve-souris cendrée

(1) Selon la Loi sur les espèces en péril du gouvernement du Canada

(2) Selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables du gouvernement du Québec

Aucune espèce floristique avec statut particulier n'a été répertoriée. L'information concernant le caribou forestier a été intégrée dans la formation d'introduction obligatoire pour tous les travailleurs du site Windfall.

ENGOULEVENT D'AMÉRIQUE

L'engoulevent d'Amérique a été observé à quelques reprises sur le site Windfall. Il s'agit d'une espèce qui possède un statut susceptible d'être désignée comme étant menacée ou vulnérable au Québec et qui est désignée menacée en vertu de la Loi sur les espèces en péril du gouvernement du Canada.

Son plumage est brun sombre et comporte des mouchetures noires, blanches et chamois lui permettant de se camoufler dans ses aires de repos, qui comprennent des aires ouvertes comportant peu ou pas de végétation au sol, des affleurements rocheux et des terrains boisés brûlés. Il niche au sol, ce qui le rend particulièrement vulnérable aux activités d'exploitation ayant cours dans les sablières. Dans le cadre de notre autorisation ministérielle pour un banc d'emprunt, nous nous sommes engagés à surveiller la présence de cette espèce :

Si l'engoulevent d'Amérique est observé, la Direction de la Gestion de la Faune du Nord-du-Québec devra être avisée.

Aucun décapage de surfaces naturelles n'est autorisé dans le banc d'emprunt durant la période de nidification identifiée de l'engoulevent d'Amérique, soit du 15 mai au 15 août.



Source : Parcs Canada – Pippi Lawn

GESTION DES EAUX

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCHANTILLON EN VRAC

La construction d'une nouvelle usine de traitement de l'eau (UTE) a été commencée au début du deuxième trimestre de l'année 2023 et est prévue se terminer à la fin du deuxième trimestre de 2024. Cette nouvelle usine permettra le traitement des eaux minières du site pouvant contenir de l'azote ammoniacal provenant des activités d'exploration minière sous terre.

Cette usine est nécessaire pour démarrer le quatrième échantillon en vrac au site Windfall, puisque les volumes d'eau générés durant cette étape seront fort probablement plus élevés et ne pourraient être pris en charge par les unités de traitement des eaux déjà en place. Cette nouvelle usine nous permettra d'atteindre de meilleurs taux d'enlèvement de composés azotés grâce à une unité de traitement biologique par réacteur biologique à garnissage en suspension (MBBR). L'eau traitée par cette usine sera réacheminée à l'usine d'ajustement de pH existante et pourra être rejetée à notre point de rejet final actuel.

EAU DE MINE ET DE RUISSELLEMENT

Les eaux de ruissellement de la halde à stériles et les eaux d'exhaure provenant des eaux souterraines de la rampe d'exploration sont recueillies dans des bassins d'accumulation : le bassin de sédimentation, de collecte ainsi que le nouveau bassin A. Les eaux de ces bassins sont par la suite acheminées aux unités de traitement pour s'assurer de rejeter l'eau à l'environnement selon les normes de rejet à l'effluent de la réglementation provinciale et fédérale. Ainsi, ces eaux ont été traitées pour réduire la charge en métaux et en matières en suspension par précipitation, pour réduire la concentration en azote ammoniacal et pour l'ajustement final du pH.

En 2023, tout comme les autres années, la qualité de l'eau retournée à l'environnement a été étroitement surveillée.

FAITS SAILLANTS



198 064 m³
volume d'eau pompée
de la rampe d'exploration



77 258 m³
volume d'eau de contact recueillie
de la halde à stériles imperméabilisé



275 322 m³
volume d'eau traitée et retournée
dans l'environnement à l'effluent

Cette année, plusieurs mesures ont été prises au site Windfall pour assurer la gestion efficace des eaux:

- Validation des débitmètres pour garantir la conformité des volumes mesurés
- Prises de lectures de débit à date fixe pour améliorer la fiabilité des données
- Comparaison des taux d'infiltration avec le modèle hydrogéologique, mis à jour en tenant compte des ouvertures existantes et à venir ainsi que des trous de forage
- Détermination des venues d'eau dans la rampe d'exploration souterraine et scellement de certains trous de forage par cimentation
- Campagne intensive de scellement par cimentation d'anciens trous de forage à la surface afin de diminuer les volumes d'eau allant sous terre

Le système de traitement des eaux fonctionne 24 heures sur 24 pour veiller à ce que l'effluent soit conforme à la réglementation. Les résultats de l'échantillonnage de l'effluent sont déclarés sur les différentes plateformes des instances provinciale (MELCCFP) et fédérale (ECCC). L'effluent du projet Windfall est assujéti à la Directive 019 du MELCCFP et au Règlement sur les effluents des mines de métaux et des mines de diamants (REMMMD) d'ECCC.

La formation de nos opérateurs et techniciens est assurée par les superviseurs de l'environnement et inclut plusieurs procédures. Nous avons deux opérateurs au traitement de l'eau qui sont membres de la communauté crie de Waswanipi et deux techniciens. La qualité de l'eau a été désignée comme étant l'une des préoccupations de la communauté; de plus, en employant des membres de leur communauté à ce poste clé, nous sommes en mesure de démontrer notre engagement et faire preuve de transparence.

Une fois par année, un effluent non conforme est simulé afin de vérifier l'efficacité de notre réponse. Les résultats de la simulation servent à améliorer les systèmes et à mettre à jour le plan d'intervention afin d'améliorer la gestion en cas d'effluent non conforme.

ESEE

Comme requis par le Règlement sur les effluents des mines de métaux et des mines de diamants (REMMMD), nous avons entrepris une étude de suivi des effets sur l'environnement (ESEE) qui s'est échelonnée sur trois ans, incluant une caractérisation et un suivi de l'environnement récepteur. L'ESEE permet de déterminer si l'effluent provoque des effets sur les écosystèmes aquatiques du milieu récepteur. Le premier cycle de trois ans s'est terminé en 2022. Le deuxième cycle de l'ESEE a débuté en 2023 avec le dépôt du plan d'étude à ECCC en mars. Les travaux de terrain ont eu lieu en octobre 2023. Le rapport d'interprétation du cycle 2 devra être déposé à ECCC au plus tard le 6 juin 2024.



PRÉLÈVEMENT D'EAU

Assurer la conservation et la consommation raisonnable des ressources naturelles, y compris l'eau, est important pour Minière Osisko. Bien que nos activités soient concentrées au Québec, et que cette province du Canada n'est pas une région soumise à un stress hydrique, la gestion des eaux au site Windfall revêt une grande importance. Le site est entouré de plans et de cours d'eau dont la plupart constituent des habitats de poisson. La protection de ces cours d'eau est donc primordiale. Pour garantir sa pérennité, Minière Osisko vise une consommation responsable de l'eau potable et est soucieuse de la qualité de l'eau rejetée à l'effluent. Des suivis sont réalisés régulièrement sur les puits d'eau potable, les échantillons sont analysés dans un laboratoire et les résultats sont intégrés dans une base de données.

Les opérations de Windfall requièrent l'utilisation de l'eau pour les activités de forage d'exploration, les équipements souterrains et pour le camp. Les quantités d'eau consommées sont estimées, calculées, mesurées et rapportées. En effectuant plusieurs tests par jours à différents points de contrôle, l'équipe d'opérateurs de l'unité de traitement s'assure que l'eau de l'effluent est conforme aux normes avant sa remise dans l'environnement. Dans le cas où une anomalie est détectée, l'eau est recirculée dans les bassins de traitement et des ajustements seront réalisés jusqu'à ce que la qualité de celle-ci atteigne les critères.

La consommation d'eau est l'une des statistiques environnementales que nous partageons avec le conseil d'administration et le Comité de suivi environnemental Windfall créé avec la Première Nation des Cris de Waswanipi.

Le tableau suivant présente les quantités d'eau utilisées dans le cadre des activités d'exploration de Minière Osisko (1^{er} janvier au 1^{er} mai 2023) et du Groupe Minier Windfall (2 mai au 31 décembre 2023).

UTILISATION DE L'EAU - ACTIVITÉS D'EXPLORATION

PROJET	ACTIVITÉ	SOURCE	QUANTITÉ (M ³)				TRAITEMENT
			2023		2022	2021	
			OSISKO JANV. - AVRIL	GMW MAI-DÉC.			
WINDFALL	Forage d'exploration	Eau de surface ⁽¹⁾	445	1 336	71 711	440 511	Déposition naturelle
	Rampe d'exploration	Infiltration eau souterraine	73 204	124 859	333 319 ⁽²⁾	380 253 ⁽²⁾	Système de traitement de l'effluent
		Ruissellement sur la halde	23 529	53 730	55 301 ⁽³⁾	43 070 ⁽³⁾	Système de traitement de l'effluent
	Camp d'exploration	Eau de surface	4 860	8 482	13 912 ⁽²⁾	15 196 ⁽²⁾	Systèmes septiques
URBAN BARRY	Forage d'exploration	Eau de surface	33 960	6 682	10 244 ⁽¹⁾	53 449 ⁽¹⁾	Déposition naturelle
QUÉVILLON	Forage d'exploration	Eau de surface	0	8 017	n.a.	n.a.	Déposition naturelle
TOTAL			134 996	203 106	484 487	932 479	

- (1) Estimée
- (2) Mesurée
- (3) Calculée

n.a. : Non applicable.



ACTIONS POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU

Nous nous engageons à réduire le gaspillage d'eau et, lorsque possible, à la réutiliser. En 2023, nous avons mis en œuvre certaines mesures pour améliorer notre consommation d'eau au site et plus particulièrement au campement. Nous avons procédé à l'installation de pommes de douche et de robinets à faible débit, ainsi qu'à la diminution des réservoirs des unités de toilettes. Nous avons installé des chauffe-eaux au propane dans les dortoirs 700 et 800 afin que les usagers puissent avoir de l'eau chaude instantanément contrairement au chauffe-eau électrique.

Nous avons commencé à utiliser l'eau traitée par l'usine de traitement comme abat-poussières et comme intrant pour la cimentation des trous de forage en surface. Ce volume d'eau traitée pour ces deux activités a été de 2 165 m³. Cela nous évite d'aller puiser de l'eau fraîche inutilement.



EAU POTABLE ET EAU DOMESTIQUE

En 2023, le camp Windfall a consommé 13 342 m³ d'eau potable pour héberger jusqu'à 300 travailleurs. Trois puits souterrains fournissent cette eau, tandis que les eaux usées sont traitées dans trois champs d'épuration. Comme exigé dans la réglementation, les débitmètres du système de pompage des eaux souterraines sont vérifiés pour garantir la précision des

mesures des volumes prélevés. De plus, l'eau potable est régulièrement échantillonnée, analysée et comparée aux normes. Pour faire face à toute interruption de la distribution d'eau potable, une entente avec une compagnie spécialisée a été signée; en outre, un plan d'urgence détaillé a été élaboré pour assurer un approvisionnement continu.

EAU DE SURFACE

L'activité de forage en surface pour nos fins d'exploration utilise de l'eau provenant de plans d'eau ou de trous de forage existants à proximité. Ces eaux, avant d'être rejetées dans l'environnement, sont soigneusement vérifiées pour s'assurer qu'elles ne contiennent aucun contaminant. Lorsque nécessaire, des puisards sont excavés sur les sites de forage pour contrôler le transport des sédiments et permettre une décantation naturelle, suivant ainsi les meilleures pratiques. Ces puisards sont remblayés une fois les activités de forage terminées. De plus, les zones de forages dont il a été nécessaire de perturber légèrement le milieu naturel seront réégalisées et revégétalisées.

Une équipe de techniciens en environnement travaille étroitement avec les équipes de forage d'exploration. Les techniciens veillent au respect des normes en procédant à des inspections et en sensibilisant et éduquant les travailleurs. Ils suivent une formation afin de bien comprendre les règlements et les enjeux liés à l'implantation et à la fermeture des trous de forage. Ils doivent notamment garantir que les trous de forage respectent la distance réglementaire par rapport aux zones riveraines et se conformer à la réglementation sur le forage dans les zones humides.



GESTION DES DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Tout déversement peut entraîner de graves conséquences pour l'environnement, la santé, la sécurité des travailleurs et de la collectivité. Il peut également engendrer des coûts de réhabilitation importants et nuire à la réputation de l'entreprise. C'est pourquoi il est crucial que nos employés et nos partenaires d'affaire travaillant sur nos sites préviennent les déversements et, s'ils se produisent, les gèrent rapidement, efficacement et en toute sécurité afin de minimiser leurs impacts sur l'environnement.

Afin de bien outiller les travailleurs sur la gestion des déversements, une procédure révisée pour la gestion des déversements a été mise en place durant l'année 2023. Ce document présente, entre autres, les obligations liées à la réglementation. Les rôles et responsabilités des personnes clés, de même que la procédure d'intervention y sont aussi détaillés. Il propose également certaines particularités d'intervention en fonction de la grosseur du déversement, du produit qui est déversé et du type d'environnement où le déversement se produit. Toute la documentation qui doit être distribuée est incluse : l'affiche qui résume la procédure d'intervention, la liste des éléments composant une trousse de déversement et la liste des membres de l'équipe d'intervention.

Les principaux objectifs de ce plan de gestion des déversements du site Windfall sont les suivants :

- Informer les employés au site, ainsi que ceux de tous les entrepreneurs, sur les mesures de prévention et de gestion des déversements
- Se conformer à la réglementation fédérale et provinciale
- Se conformer aux politiques en matière de santé, sécurité et environnement de GMW
- Protéger et minimiser les impacts environnementaux des déversements
- Assurer la réhabilitation efficace et sécuritaire du site après un déversement

Dès l'accueil, les nouveaux employés ou entrepreneurs sont sensibilisés à prendre au sérieux tout ce qui touche la protection de l'environnement. Les statistiques sur les déversements et leurs causes sont partagées afin d'encourager la prévention et, s'il y a lieu, les déclarations. Des trousse de nettoyage sont disponibles dans l'ensemble des véhicules sur le site ainsi qu'à certains emplacements stratégiques; enfin, les employés sont formés à leur utilisation

Pour prévenir de manière proactive tout risque de déversement, l'équipe Environnement de Windfall effectue régulièrement des inspections dans divers secteurs, notamment au camp, sur la rampe, sous terre, aux sites de forage d'exploration ainsi qu'aux installations de ravitaillement et d'entretien. Certaines inspections de routine s'effectuent en collaboration avec des employés d'autres départements. Cela permet de faire une sensibilisation auprès des travailleurs sur leur milieu de travail. Le Département de l'environnement détient une unité mobile d'intervention d'urgence environnementale qui est équipée de tout le nécessaire pour le nettoyage à la suite de déversements. Cette unité est déployée lors de déversements de grande ampleur. Un système d'aspiration est utilisé pour récupérer l'eau et les matières solides contaminées; ensuite, les sols contaminés sont stockés dans des conteneurs scellés jusqu'à ce qu'ils puissent être évacués vers une installation autorisée à l'extérieur du site.



Maxime Baillargeon, surintendant en environnement

Tous les déversements ont été signalés et complètement nettoyés. Il est important de noter que tous les déversements, quel que soit leur volume, sont signalés au MELCCFP. Ils sont aussi rapportés au conseil d'administration de Minière Osisko et de Groupe Minier Windfall, ainsi qu'au Comité de suivi environnemental de Windfall. L'augmentation du nombre de déversements en 2023 s'explique par l'augmentation des activités en lien avec la construction des nouvelles infrastructures sur le site.

PROJET WINDFALL

PROJET	2023				2022		2021	
	OSISKO		GMW		OSISKO		OSISKO	
	< 20 L	> 20 L	< 20 L	> 20 L	< 20 L	> 20 L	< 20 L	> 20 L
WINDFALL	15	1	69	12	55	8	73	73
URBAN BARRY	7	0	1	0	1	0	6	6
QUÉVILLON	0	0	2	0	0	0	0	0
TOTAL	22	1	72	12	56	8	79	79

GESTION DES DÉCHETS

DÉCHETS DOMESTIQUES

Dans une approche de gestion responsable des déchets et de promotion du développement durable, le site Windfall s'est doté d'installations de gestion de matières résiduelles non dangereuses. Ces installations comprennent un compacteur à déchets domestiques, un composteur et divers conteneurs pour le tri sélectif de matières résiduelles non compostables, du métal (cuivre et fer), du bois et de matériaux de construction. Des entreprises agréées sont chargées de collecter et de transporter les différentes matières résiduelles vers des sites spécifiques dédiés au recyclage ou à une élimination appropriée. En 2023, nous avons établi une nouvelle entente avec la ville de Lebel-sur-Quévillon qui acceptera de s'occuper de la réception de nos déchets à leur site d'enfouissement jusqu'à la fin de la vie de la mine. Cette collaboration nous permettra d'éviter le transport de nos matières vers d'autres sites plus éloignés, ce qui aurait eu pour effet d'augmenter les impacts environnementaux, tels que l'augmentation des GES, les risques d'incidents environnementaux en lien avec le transport des matières (déversement, poussières, etc.).

Nous effectuons des collectes quotidiennes des déchets organiques provenant des déchets alimentaires de la cafétéria que nous mélangeons à du carton recyclé déchiqueté, à raison d'un taux d'environ 512 kg de déchets alimentaires et 185 kg de carton recyclé par semaine. Les matières brutes sont pesées et déposées dans un composteur qui active le processus de compostage de près de 30 jours. Par la suite, le compost obtenu est acheminé sur la halde de mort-terrain afin qu'il puisse terminer sa phase de maturation. Les activités de compostage permettent de réduire le transport des déchets du site jusqu'à Lebel-sur-Quévillon. Le compost sert aussi à la restauration progressive du site.

Le reste des déchets domestiques non compostables sont acheminés à un compacteur qui permet d'augmenter significativement la quantité de déchets par conteneur. Ainsi, nous réduisons considérablement le nombre de voyages de transporteurs vers le site

d'enfouissement. Étant donné que le site Windfall est un site isolé, nous estimons à 60 % la réduction du nombre de transports vers le lieu d'enfouissement à la ville de Lebel-sur-Quévillon.

Le site Windfall essaie aussi de réduire l'utilisation de plastiques et de produits à usage unique afin de diminuer les volumes de déchets à disposer. En 2023, la distribution de certaines boissons en cannettes et autres contenants a été retirée. Ces boissons sont toujours disponibles, mais en fontaine à la cafétéria. Des gourdes ont également été fournies aux travailleurs.

L'ensemble des matières résiduelles non dangereuses générées au site sont quantifiées. Les informations sur les quantités par type de matières résiduelles sont communiquées au conseil d'administration ainsi qu'au Comité de suivi environnemental de Windfall.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

DESCRIPTION	2023		2022 ⁽¹⁾	2021	DISPOSITION
	OSISKO	GMW			
DÉCHETS ALIMENTAIRES (kg)	7 318	14 662	25 571	30 300	Composteur sur le site
CARTON (kg)	2 485	5 210	9 224	12 006	Composteur sur le site
MÉTAL (t)	60	144	180	204	Recyclage
BOIS (m³)	360	1 020	1 050	1 260	Site d'enfouissement autorisé
DÉCHETS DE CONSTRUCTION	60	690	60	n.a.	Site d'enfouissement autorisé
AUTRE (m³)	0	0	60	990	Site d'enfouissement autorisé

(1) Les quantités sont proportionnelles au nombre de population au site Windfall, en 2022, il y a eu moins d'activités de forage notamment et c'est pourquoi les quantités sont moindres qu'en 2021.

n.a. = non applicable (la comptabilisation des quantités de déchets de construction a débuté en Q3 2022 pour les travaux de construction pour le développement du souterrain).

DÉCHETS DANGEREUX

Afin de gérer de manière sécuritaire et responsable les matières résiduelles dangereuses, l'ensemble des aspects suivants doivent être méticuleusement suivis :

- 1. Entreposage sécurisé :** Les matières dangereuses doivent être entreposées dans des endroits spécifiquement désignés, conformément à la réglementation sur les matières dangereuses, en utilisant des contenants appropriés. Au site Windfall, ces matières sont entreposées dans des conteneurs avec fond grillagé et ayant un confinement secondaire.
- 2. Identification et classification :** Les contenants servant à entreposer les diverses matières dangereuses résiduelles doivent être obligatoirement répertoriés (nom et date d'entreposage) et classés en fonction de leur nature et de leur dangerosité. La ségrégation des déchets s'effectue à la source. Nous évitons dès le départ un risque de réactivité avec des composés non compatibles.
- 3. Manipulation sûre :** Les travailleurs doivent être formés à manipuler les matières dangereuses de manière sécuritaire, en utilisant les équipements de protection individuelle appropriés.
- 4. Suivi et contrôle :** Des inspections des matières dangereuses doivent être effectuées régulièrement pour vérifier leur état, les quantités générées et pour garantir qu'elles sont entreposées et manipulées correctement.
- 5. Élimination :** Les matières dangereuses doivent être éliminées ou traitées de manière appropriée et conforme à la réglementation en vigueur. Au site Windfall, la cueillette des matières se fait par l'entremise d'une compagnie accréditée de la région du Nord-du-Québec.

Ainsi, les différentes matières dangereuses se doivent d'être triées et répertoriées avant d'être récupérées pour élimination par des entreprises autorisées. Ce type de catégories de matières sont les absorbants contaminés, les aérosols, les filtres à huile, les contenants de peintures, les tubes de résines, etc.

En ce qui concerne les sols contaminés provenant du nettoyage des déversements ponctuels, ils sont entreposés dans un conteneur spécialement conçu à cet effet et à l'épreuve de l'eau; ces matières sont récupérées et éliminées par une firme spécialisée.

Les huiles usées provenant des entretiens des génératrices du site et des véhicules sont accumulées dans un réservoir de grande capacité. Lorsque le volume du réservoir atteint une certaine capacité, l'entreprise spécialisée récupère ces huiles usées et les valorise.

L'équipe Environnement veille à ce que les entrepreneurs gèrent leurs matières résiduelles dangereuses adéquatement. Des procédures sont en place pour entreposer, répertorier, trier et éliminer correctement les matières résiduelles dangereuses; en outre, l'équipe inspecte régulièrement les sites d'entreposage.

L'ensemble des matières dangereuses qui quittent le site de Windfall sont quantifiées et rapportées au conseil d'administration ainsi qu'au Comité de suivi environnemental de Windfall.

GESTION DES MATIÈRES DANGEREUSES RÉSIDUELLES – PROJET WINDFALL

DESCRIPTION	2023		2022	2021	DISPOSITION
	OSISKO	GMW			
MATIÈRES DANGEREUSES (RAMASSAGE)⁽¹⁾	3	4	10	10	Site autorisé
SOL CONTAMINÉ (t)	40	380	320	480	Site autorisé
HUILE USÉE (L)	0	0	12 500	n.d.	Site autorisé
BOUES DE FOSSES SEPTIQUES (GAL)⁽³⁾	0	18 100	10 320	n.d.	Site autorisé

(1) Camions de collecte d'une capacité de 25 000kg. En 2022, c'est 250 000 kg de matières dangereuses qui sont ramassées.

(2) Nous avons un système de gestion qui nous permet de contrôler l'azote ammoniacal et donc d'éviter l'utilisation de la zéolite et ce, depuis 2022.

(3) Nous comptabilisons les quantités de boues septiques depuis 2022.

n.a. : Non applicable, n.d. : Non disponible.





HALDE À STÉRILES

Le site Windfall comporte une seule halde contenant majoritairement du stérile (1 181 802 tm) et un peu de minéral (986 tm). Le 28 décembre 2022, nous avons obtenu une autorisation ministérielle afin d'agrandir la halde à stériles de 72 047 m² pour pouvoir poursuivre les travaux d'exploration sous terre. L'agrandissement de la halde s'effectue sur une surface entièrement imperméabilisée avec une géomembrane afin d'en assurer l'étanchéité. L'ensemble des eaux de ruissellement, en contact avec le matériel entreposé, est acheminé vers les unités de l'usine de traitement de l'eau. Les travaux de construction de la nouvelle usine sont toujours en cours et seront finalisés en 2024.

Le tableau suivant montre l'évolution du tonnage de roches stériles entreposées sur la halde à stériles.

HALDE À STÉRILES - PROJET WINDFALL

ANNÉE	TONNES	SURFACE (m ²)
AVANT 2016	18 500	23 000
2017	29 166	23 000
2018	225 914	39 000
2019	419 197	39 000
2020	604 256	85 900
2021	871 592	85 900
2022	1 088 179	85 900
2023	1 182 788	85 900

La halde à stériles du site Windfall est imperméabilisée avec une membrane et entourée de fossés afin de collecter l'eau et la traiter dans l'unité située à proximité.

CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE

Notre équipe Environnement effectue une veille juridique en continu sur les lois et règlements environnementaux provinciaux et fédéraux. Nous participons au comité Environnement de l'Association minière du Québec (AMQ) et nous avons joint le Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ) où nous pouvons profiter de diverses formations. Cela nous permet de rester à l'affût des changements réglementaires et de nous conformer aux exigences légales.

Le Département de l'environnement communique régulièrement avec les autorités gouvernementales en toute transparence pour transmettre les rapports requis par les différentes activités réalisées sur le site.

Ultimement, l'équipe de direction est responsable de la conformité réglementaire et le comité de développement durable du conseil d'administration supervise toutes les activités environnementales. Mentionnons que ces derniers sont au fait de ce qui se passe au site lors de présentations trimestrielles.

SYSTÈME DE GESTION ENVIRONNEMENTALE

La mise en place d'un système de gestion environnementale est en cours. Notre attention se porte actuellement sur le choix d'un logiciel qui nous permettra d'effectuer nos suivis environnementaux et de saisir tout incident et toute non-conformité en automatisant les tâches, les alertes et les rapports. Il nous permettra de suivre en continu nos indicateurs environnementaux afin d'améliorer notre performance environnementale et de réduire les risques environnementaux.

INSPECTIONS INTERNES ET EXTERNES

L'équipe Environnement effectue régulièrement des inspections afin de s'assurer de la conformité sur toutes les installations de surface et souterraines, qu'elles soient permanentes ou temporaires. Ces inspections visent non seulement les installations appartenant à Minière Osisko, mais aussi celles des entrepreneurs. Le suivi des activités de forage et de tous les travaux de construction est réalisé dès la mobilisation des équipements et se poursuit durant l'opération et jusqu'à la démobilitation. Les sites de forages, de construction et les garages sont régulièrement inspectés, tout comme les lieux d'entreposage des matières résiduelles dangereuses et des sols contaminés. Les incidents environnementaux sont

tous communiqués aux autorités gouvernementales concernées. Les rapports d'inspection et les déclarations sont conservés dans un registre.

Le site Windfall a fait l'objet d'une inspection ponctuelle de la part des inspecteurs du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, la Faune et des Parcs (MELCCFP) à l'automne 2023. Quelques observations ont été effectuées, mais aucune non-conformité, pénalité ou sanction administrative n'a été émise. Il n'y a pas eu d'inspection de la part d'agents d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) en 2023.



COMITÉ DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL DE WINDFALL

Depuis 2019, le Comité de suivi environnemental de Windfall assure une consultation régulière avec la famille du maître de trappe et la Première Nation des Cris de Waswanipi. La famille du maître de trappe joue un rôle d'agent de surveillance environnementale en effectuant des inspections du site, en proposant des suggestions et en exprimant des préoccupations.

En général, ce comité se réunit mensuellement et se compose d'un membre de la famille responsable du terrain de trappage W25B, du coordonnateur minier de Waswanipi, du directeur, Environnement du Groupe Minier Windfall et du directeur, Relations communautaires et ESG de Minière Osisko. D'autres membres de la communauté peuvent également participer, notamment la cheffe adjointe, le conseiller en environnement local de Waswanipi, des représentants de l'Association des trappeurs cris, l'expert-conseil en foresterie de Waswanipi ou des experts de Minière Osisko.

Ainsi, à chacune des rencontres, les informations sont partagées sur les différentes activités d'exploration et de construction, ainsi que sur les bilans et les protocoles environnementaux. Des visites du site en surface et sous terre peuvent être organisées. Les informations recueillies lors de ces réunions sont transmises à l'équipe de direction pour ajuster les activités au besoin et répondre aux questions et préoccupations des différents intervenants.

Le savoir traditionnel des Cris est intégré dans les rapports environnementaux sectoriels qui ont servi à l'étude d'impact sur l'environnement. Des discussions ont également lieu sur l'utilisation précise du territoire dans un rayon de 10 km autour du site Windfall pour préparer la planification de l'infrastructure permanente du futur site minier.



Marshall Icebound. Maître de trappe W25B

PLANIFICATION DE LA FERMETURE

ACTIVITÉS DE FORAGE EN COURS

Les activités de forage des dernières années ont créé plusieurs hectares de superficie perturbée. Il avait été initialement prévu de remettre en état plus de 30 000 m² de nos superficies perturbées au site Windfall durant l'année 2023, mais l'impact des feux de forêt durant les mois de juin et juillet nous a empêchés de mener à terme le projet. Nous avons été en mesure de continuer les travaux de cimentation de tubages d'ancien puits de forage dans les zones à restaurer et avons commencé la mise en place de mort-terrain dans les secteurs où le reprofilage du milieu était nécessaire pour respecter la topographie et l'écoulement naturel.

Il est prévu en 2024 de remettre en état plus de 30 000 m² de nos superficies perturbées au site Windfall. Nous continuerons les projets amorcés en 2023 (cimentation et ajout de terre végétale) en plus d'ensemencer ces superficies restaurées pour favoriser la repousse.



PLAN DE RESTAURATION ET GARANTIE FINANCIÈRE

Certaines activités d'exploration spécifiées dans la Loi sur les mines du Québec nous obligent à déposer un plan de fermeture et la garantie financière qui lui est associée. Celui-ci doit être mis à jour aux cinq ans ou lorsqu'il y a un changement majeur au projet. Le plan et le calcul de la garantie financière sont effectués par une firme indépendante et sont déposés pour approbation au ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF).

Le plan de restauration de Windfall inclut une description des activités et du site; des mesures de protection, de restauration et de fermeture; une estimation des coûts de fermeture; et la garantie financière. Le plan présente aussi l'échéancier des travaux de fermeture et de restauration, incluant les mesures de suivi post-fermeture et les mesures en cas d'urgence ou de suspension temporaire. Une nouvelle mise à jour du plan de restauration a été déposée en mars 2023 au même moment que le dépôt de l'étude d'impact. Il couvre la phase des opérations projetées.

Le tableau suivant montre les mises à jour du plan de restauration de Windfall au fil des ans et la progression de la garantie financière. Présentement, Minière Osisko a déposé en garantie une somme de 11 259 086 \$ auprès du gouvernement du Québec pour le projet Windfall. Le plan de restauration des activités d'opération projetées est toujours en cours d'analyse¹.

PLAN DE RESTAURATION ET GARANTIES FINANCIÈRES – PROJET WINDFALL

ANNÉE	PROPRIÉTAIRE	PLAN DE FERMETURE SOUMIS AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	ASSURANCE FINANCIÈRE
2007	Noront	Plan initial	385 000 \$
2012	Eagle Hill	Mise à jour 5 ans	570 000 \$
2017	Minière Osisko	Mise à jour 5 ans	2 800 000 \$
2018	Minière Osisko	Addendum changements majeurs	3 512 850 \$
2020	Minière Osisko	Addendum changements majeurs	5 601 294 \$
2022	Minière Osisko	Mise à jour 5 ans + Addendum changements majeurs	11 259 086 \$
2023	Minière Osisko	Mise à jour déposée avec l'étude d'impact en mars	82 914 000 \$

1. Cette garantie financière a été transféré à Groupe Minier Windfall en 2023.

Les infrastructures du site Windfall ont été élaborées en prévoyant la fermeture ainsi que la remise du terrain dans un état compatible avec son milieu naturel. Les mesures de protection, de réaménagement et de restauration ont pour objectif de remettre le site dans un état satisfaisant, c'est-à-dire :

- éliminer les risques inacceptables pour la santé et assurer la sécurité des personnes;
- limiter la production et la propagation de substances susceptibles de porter atteinte au milieu récepteur et, à long terme, viser à éliminer toute forme d'entretien et de suivi;
- remettre le site dans un état visuellement acceptable pour la collectivité;
- remettre le site des infrastructures dans un état compatible avec l'usage futur.

Le plan de restauration s'articule autour des caractéristiques physiques, chimiques et biologiques du site Windfall. Sommairement, le plan consistera à démanteler tous les bâtiments, à retirer les équipements, à sceller les ouvertures, à stabiliser le terrain, à traiter les sols contaminés et à assurer la végétalisation des aires impactées. Le suivi de la stabilité chimique et physique du site est aussi prévu, incluant un suivi agronomique et de la qualité des eaux.



Projection 3D du site Windfall en opération, qui sera restauré en fin de vie du projet

NOS POLITIQUES, NOS CODES ET NOS PROCÉDURES

PILIER	NOS NORMES
E Environnement	<ul style="list-style-type: none"> Politique environnementale^{1,2} Plan de gestion des déversements¹ Procédures du traitement des eaux Procédures de gestion des matières résiduelles et des matières dangereuses
S Société	<ul style="list-style-type: none"> Politique de ressources humaines^{1,2} Politique sur le harcèlement en milieu de travail¹ Politique sur la violence en milieu de travail¹ Politique de gestion de l'alcool et des drogues en milieu de travail¹ Programme d'amélioration du comportement¹ Politique de développement professionnel¹ Politique en matière de vacances¹ Politique en matière de présence au travail¹ Politique en matière de port d'attache¹ Congés culturels pour la chasse aux oies et aux orignaux Stages Directives en matière de permis de conduire Procédures et mesure de prévention COVID-19¹ Politique de santé et sécurité^{1,2} Système de gestion de la santé et de la sécurité en milieu de travail Plan d'intervention et procédures en cas d'urgence¹ Procédures de déclaration et d'enquête des accidents et des incidents¹ Gestion de l'équipement de protection individuelle¹ Évaluation des risques par description de poste³ Procédures de travail¹ Politique de relations communautaires^{1,2} Protocole de relations communautaires Politique d'approvisionnement responsable^{1,2} Code de conduite des fournisseurs^{1,2} Directives en matière de commandites et de dons – Niveau projet Protocole de consultation sur les activités d'exploration avec la communauté de Waswanipi Politique sur les droits de la personne

PILIER	NOS NORMES
G Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> Mandats, chartes et descriptions du conseil et des comités^{1,2} Code d'éthique et de conduite des affaires^{1,2,3} Politique de dénonciation^{1,2,3} Politique anticorruption^{2,3} Politique en matière de confidentialité et d'opérations d'initié^{1,3} Politique de communication de l'information^{2,3} Politique de vote majoritaire^{2,3} Politique de recouvrement Diversité du conseil d'administration^{1,2} Politique de sécurité informatique¹ Politique de participation au capital des dirigeants Politique de participation au capital des administrateurs Politique de voyage et de dépenses

1. Les employés de Minière Osisko ont accès à ces normes par l'entremise de notre portail interne (en anglais et en français).
 2. Ces normes sont accessibles au public sur le site miniereosisko.com.
 3. Révision annuelle obligatoire pour tous les employés de Minière Osisko.

VERS UN AVENIR DURABLE

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023



POUR NOUS JOINDRE

Écrivez-nous pour obtenir plus d'information ou pour nous faire part de vos commentaires :
info@osiskomining.com

Minière Osisko inc.

Siège social
155, avenue University, bureau 1440
Toronto (Ontario)
M5H 3B7

Téléphone : 416 848-9504

Télécopieur : 416 363-9813

Courriel : info@osiskomining.com

TSX : OSK

Réseaux sociaux

Site Web : www.miniereosisko.com

Facebook : [@MiningOsisko](https://www.facebook.com/MiningOsisko)

Twitter : [@Osisko_Mining](https://twitter.com/Osisko_Mining)

Instagram : [@Osisko_Mining](https://www.instagram.com/Osisko_Mining)

LinkedIn : [@Osisko Mining](https://www.linkedin.com/company/Osisko_Mining)

Crédit photo : Mathieu Dupuis, Régis Massicotte